

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Dr Moulay Taher – Saida-



Faculté des Langues et des Arts

Département de Français

Polycopié

Méthodologie de la recherche universitaire.

Préparé par :

Dr. TERRAS Imane.

Maître de Conférences A.

Destiné aux étudiants de 1^{ère} année master de français.



Année universitaire : 2022-2023

Fiche signalétique

Matière : méthodologie de la recherche universitaire.

Niveau : étudiants de la première année master de français

- Coefficient : 02
 - Crédit : 04
 - Semestre : 2.
 - Volume horaire hebdomadaire : 3h.
 - Nombre de TD par semestre : 12.
 - Volume horaire par semaine : 14 semaines (42heures par semestre)
 - Mode d'évaluation : contrôle continu (100%)
 - Unité d'enseignement :
-
- Fondamental
 - Méthodologique.
 - Découverte
 - Transversal



Progression de l'enseignement de la Matière de Méthodologie de la recherche universitaire. Niveau. 1ère année master (spécialité Didactique du FLE).

Introduction

Volet 1. Notions générales sur la recherche universitaire

1.1.La recherche universitaire

1.1.1. Objectifs de la recherche

1.1.2. Comment concevoir une recherche ?

1.2. Le mémoire

1.2.1. Définition

1.2.2. Objectifs d'un mémoire

1.3.Le projet

1.4. L'avant-projet de mémoire

1.5. Qu'est-ce qu'une technique, méthode et méthodologie ?

1.5.1. La technique de recherche

1.5.2. La méthode de recherche

1.5.3. La méthodologie de recherche

1.5.4. Différences clés entre méthode et méthodologie

Volet 2 .Le processus de la recherche universitaire

2.1. Le choix du directeur de la recherche

2.1.1. Les fonctions du directeur de recherche

2.2. Le thème : comment le choisir ?

2.3. Définir son sujet

2.3.1. Le sujet

2.3.2. Quelques types de sujets de mémoire

2.3.3. Exemples de sujets (titres)

2.3.4. Pourquoi faut-il définir aussi précisément un sujet ?

2.4.Définir sa problématique et ses hypothèses



2.4.1. Définition de la problématique

2.4.2. Exemple d'une problématique

2.4.3. Les éléments constitutants d'une problématique

2.4.4. Une aide à préciser la(les) problématique(s) de recherche

2.5. L'hypothèse de recherche

2.5.1. Définition

2.5.2. Exemple d'une hypothèse

2.5.3. Applications

2.5.4. Corrigé

2.6. Le calendrier du travail et le plan de la rédaction

2.6.1. Le plan du travail

2.6.2. Le plan de la rédaction

2.7. Le corpus

2.7.1. Les méthodes de recueil de données

2.7.2. Les critères de choix du corpus

2.7.3. Du recueil des données à l'identification des outils d'analyse

2.7.4. Applications : après la lecture de ce fragment, remplissez le tableau suivant

2.7.5. Corrigé

Volet 3. Structure d'un mémoire de master

3.1. La page de garde ou page de titre

3.2. Les pages préliminaires

3.2.1. Les remerciements

3.2.2. La (les) dédicace(s)



3.2.3. Le résumé et les mots clés traduits en trois langues : (français, arabe et anglais) :

3.3. Sommaire ou la table des matières

3.3.1. Le sommaire

3.3.2. La table des matières

3.4. Le corps du mémoire

3.5. Parties de la fin

3.5.1. Bibliographie

3.5.1.1. Constituer une bibliographie

3.5.1.2. Le mode de présentation générale

3.5.1.3. L'étendue

3.5.1.4. La présentation

3.5.1. 5. Exemples de présentation

3.5.1.6. La bibliographie automatique

3.5.2. Listes des figures (illustrations) et des tableaux

3.5.3. Annexes

3.6. Le corps du mémoire

3.6.1. La structure classique

3.6.1.1. Introduction générale

3.6.1.2. Les composantes d'une introduction

Volet 4. Quelques conseils de rédaction et de présentation du mémoire

4.1. Emploi des pronoms

4.2. Passivation

4.3. Localisation par deixis

4.4. Emploi des temps verbaux



4.5. Modalités et subjectivité

Conclusion

Références bibliographiques

Annexes



Introduction :

Ce polycopié est adressé aux étudiants de première année master, afin de les aider à préparer leurs travaux universitaires, et plus particulièrement leurs mémoires de fin d'études.

Ce document est le résultat d'un enseignement de plusieurs années mené à l'université. Dans le cadre de la réforme L.M.D. (licence, master, doctorat), nous avons mis en place des cours de méthodologie dans le but d'accompagner ces étudiants dans l'élaboration de leurs mémoires.

Le plan de ce document s'articule autour de quatre volets. Le premier concerne l'éclaircissement de quelques concepts clés que les étudiants doivent maîtriser, le deuxième concerne les principales étapes de la recherche quant au troisième, il aborde la structure d'un mémoire, et enfin le quatrième comprend des conseils relatifs à la rédaction et à la soutenance du mémoire.

Ce guide méthodologique offre quelques réponses aux questions que se posent les étudiants dès qu'ils abordent une recherche universitaire, il s'adresse principalement aux étudiants de master, mais il peut aussi être utile à des étudiants de licence désireux de s'initier à la recherche et attentifs aux normes universitaires.

Nous nous sommes inspirés dans la rédaction de ce polycopié de plusieurs auteurs ayant publié dans ce domaine ainsi que de notre modeste expérience personnelle.

Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, quelques-uns de nos collègues trouveront certainement que nous n'avons pas assez détaillé tel ou tel sujet. Nous leur serons reconnaissante des remarques qu'ils voudront bien nous adresser.

Nous espérons avoir aidé modestement les étudiants à qui nous dédions ce polycopié ainsi qu'à tous les collègues que nous avons côtoyés et qui ont permis par leurs travaux de recherche que certaines interrogations puissent être posées.

- Objectifs de la matière : A l'issue de cette formation, l'étudiant sera capable de :

-Identifier la différence entre avant-projet de mémoire, projet de mémoire (recherche/ professionnel).

- Identifier le but, les composantes d'un mémoire.
- Clarifier les enjeux d'un mémoire , afin d'aborder sereinement le processus d'élaboration du mémoire universitaire.
- S'initier à la rédaction d'un mémoire adapté au contexte choisi.
- Problématiser le processus d'élaboration d'un mémoire afin d'identifier ses propres points forts et ses points faibles et les stratégies de remédiation adaptées, et acquérir davantage d'autonomie dans l'élaboration des travaux académiques.
- Recueillir des éléments utiles pour la rédaction du futur mémoire.
- Se familiariser avec diverses ressources technologiques facilitant le travail de recherche et le travail collaboratif.
- Écrire un texte élaboré, limpide et fluide, dans un style approprié et efficace, avec une structure logique adaptée aux caractéristiques du texte attendu.

Les TD s'effectuent sous forme de :

Travail individuel, travail collaboratif, Devoir à la maison

Volet 1. Notions générales sur la recherche universitaire



Objectifs : Pour démarrer le travail autour de la recherche universitaire, il convient d'explorer les représentations et les pratiques préalables des étudiants.

Une première discussion s'établit pour répondre en grand groupe aux questions suivantes :

Qu'est-ce qu'un mémoire? En avez-vous déjà rédigé un?

Connaissez-vous quelqu'un qui en a rédigé un? En quoi cela diffère-t-il d'une thèse? Quels en sont les caractéristiques et les principaux objectifs, d'après vous? Le cas échéant, demander aussi la différence entre un mémoire professionnel et un mémoire de recherche.

Qu'est qu'un projet de mémoire?

Quels sont les thèmes qui vous intéressent pour la rédaction de votre futur mémoire? Quels sont les cinq mots clés qui décriraient le mieux votre sujet de recherche?

1.1.La recherche universitaire :

La recherche universitaire implique d'abord une investigation ayant pour objet un point ou un phénomène particulier. Toute recherche est censée avoir un sujet précis, une problématique, un plan et une méthode. Tous ces éléments doivent être explicités par l'étudiant au début de son travail, car le processus de la recherche compte tout autant que les résultats auxquels il peut aboutir. Ce qui importe le plus, c'est l'apprentissage d'une démarche heuristique rigoureuse et cohérente. Dans la pratique, la recherche peut prendre plusieurs formes. Elle peut consister en:

- La discussion et l'approfondissement d'une question récurrente du domaine.
- L'éclairement d'un débat ancien avec des éléments nouveaux.
- La confrontation et la comparaison de textes ou de corpus anciens et modernes.

1.1.1. Objectifs de la recherche :

Le travail recherche a un ou plusieurs objectifs qu'il tente d'atteindre. Voici quelques objectifs qui peuvent vous inspirer et vous permettent d'inscrire votre travail.

➤ alerter un sur fait (difficultés, pratiques..etc.)

- Analyser la qualité d'une pratique et proposer un dispositif d'amélioration de celle-ci (séquences didactiques, méthodes, outils, ..etc).
- Informer sur une situation donnée en vu d'une éventuelle étude (ex : étude des représentations des enseignants et des apprenants quant à la pratique de l'écrit).

1.1.2. Comment concevoir une recherche ?

La méthode de recherche emprunte généralement un cheminement ordonné qui part de l'observation à la discussion des conclusions scientifiques en passant respectivement par un problème de recherche, une question de recherche, une hypothèse, un objectif de recherche et une méthode de résolution. Ce processus peut être regroupé en trois grandes phases :

a)- Phase de conception / construction de l'objet d'étude

- Pour mener à bonne fin une recherche, il faut bien penser, bien réfléchir, bien identifier un problème précis, poser une question centrale (fortifiée par d'autres).
- Puis on résume les principaux apports des spécialistes de cette problématique, c'est le cadre théorique et la confrontation des idées de ces spécialistes va faire émerger une nouvelle question de recherche qui constitue l'objectif de la recherche.
- On peut alors présenter les hypothèses dans la mesure où elles peuvent se justifier et s'appuyer sur la synthèse des travaux et des résultats présentés.

b)- Phase méthodologique ou de découverte et de collecte de données – on peut présenter les méthodes et les instruments de collecte des données - Définir la population et l'échantillon d'étude - Décrire le déroulement de la collecte des données - Présenter le plan d'analyse des données recueillies - Collecter les données.

c)-Phase de traitement : Enfin, on présente les résultats, les analyses de ces

résultats, leurs interprétations sans oublier de souligner les insuffisances de la recherche.

1.2. Le mémoire :

1.2.1. Définition : Le mémoire ou mémoire de fin d'études est un document plus ou moins long permettant de développer un sujet choisi de manière approfondie. Explications, preuves, sources, expériences et séries de faits vous aident à prouver l'intérêt de votre thème, le pourquoi de votre choix et d'apporter une nouvelle vision sur le sujet, de manière précise et structurée. C'est un vrai travail de recherches, individuel (ou collectif, selon l'ampleur du sujet) et surtout l'aboutissement de plusieurs années d'études universitaires.

-c'est un document écrit présenté suivant des règles et fait généralement l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé des enseignants.

- le master est à la fois : un grade à bac +5 ; délivré par l'Etat, il valide le diplôme acquis après la licence. Deux types de masters se désignent alors : celui d' « orientation recherche » et celui d'«orientation professionnelle ». Cependant, depuis quelques années, la séparation entre ces deux finalités tend à s'estomper et à s'assouplir. les étudiants peuvent suivre les mêmes enseignements, mais ce qui distinguera l'orientation recherche et professionnelle, résidera dans le mémoire rédigé en fin d'études et par conséquent dans le stage. Si le stage a lieu dans un laboratoire de recherche, l'étudiant rédigera un mémoire de recherche et obtiendra un master de recherche. Si le stage a lieu en dehors de l'université (entreprise ou autres), l'étudiant rédigera un mémoire professionnel et obtiendra un master professionnel. Cependant, qu'il s'agisse d'un master recherche ou d'un master professionnel, le lien entre formation et recherche est fondamental, en d'autres termes, la formation doit être adossée à la recherche : le master s'appuie sur une équipe pédagogique composée de chercheurs et d'enseignants-chercheurs (maitre de conférences, maitre de conférences habilité à diriger des recherches et professeurs).

1.2.2. Objectifs d'un mémoire : Cette question est épineuse car la réponse est très personnelle et propre à chacun. Selon une liste non exhaustive, cela peut être : - une

nécessité : C'est l'exigence à ce stade de votre cursus, donc une obligation ; - un plaisir : en effet, un mémoire est source de satisfaction profonde et réalisation de soi. Assouvissement de la curiosité, investissement, dépassement de soi, enrichissement personnel, découvertes, le mémoire est tout cela à la fois. Quel plaisir de se plonger dans un projet de cette envergure et de "voir grandir son bébé" page après page ; 'la cerise sur le gâteau' : le mémoire est une expérience stimulante, l'aboutissement de longues études, les points ultimes à assimiler pour se sentir complet : délimiter un problème, structurer ses pensées, conduire une réflexion, parachever son esprit critique, analytique et synthétique. En bref, les derniers savoirs et savoir-faire à maîtriser).

Le mémoire doit donc répondre aux attentes de plusieurs acteurs ; en l'occurrence, l'étudiant et ses enseignants. Précisons la nature de chacun de ces objectifs :

-Objectifs personnels de l'étudiant pour qui le mémoire est la concrétisation de la fin d'un programme d'études. C'est aussi une étape qui va assurer le passage de la vie académique au monde du travail. Ainsi, les stages sont fréquemment une procédure de présélection avant embauche ; les mémoires de recherche jouent le même rôle dans le processus d'inscription en doctorat,

-Objectifs des enseignants : responsables de la filière à laquelle appartient le projet de fin d'études. Ceux-ci ont des attentes assez précises sur ce que doit faire l'étudiant. En général, les enseignants attendent de leurs étudiants qu'ils apportent la preuve du bénéfice de leurs enseignements. Ils s'attendent à ce que vous mobilisiez les connaissances acquises, les démarches étudiées en cours et que vous les appliquiez à une situation concrète ou à une problématique de recherche. Les enseignants sont souvent également très attentifs à la qualité de la présentation formelle du travail écrit.

1.3.Le projet : est un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des

contraintes de délais, de coûts et de ressources. Le projet de fin d'études est à la fois :

- Un exercice académique validé par l'obtention d'un grade reconnu
 - Une trace écrite du travail réalisé pour l'entreprise concerné(e),
 - Un document riche en informations scientifiques ou techniques, forme de «carte de visite» à valeur ajoutée pour le candidat ayant réalisé le travail.

1.4. L'avant-projet de mémoire :

L'avant-projet est la phase préliminaire d'un projet. C'est une description simplifiée d'un projet. Il définit l'objectif et le statut d'un projet.

1.5. Qu'est-ce qu'une technique, méthode et méthodologie ?

1.5.1. La technique de recherche : La technique est une procédure ou une compétence pour accomplir une tâche spécifique. Si une salle de classe devient distraite, un enseignant peut utiliser la technique pour utiliser une activité physique rapide pour distraire leur distraction et les amener tous à faire la même chose en même temps.

1.5.2. La méthode de recherche

La méthode de recherche concerne toutes les méthodes qu'un chercheur emploie pour entreprendre un processus de recherche afin de résoudre un problème donné. Les techniques et procédures appliquées au cours de l'étude d'un problème de recherche sont appelées méthode de recherche. Elle englobe les méthodes qualitatives et quantitatives d'exécution des travaux de recherche, telles que les enquêtes, les études de cas, les entretiens, les questionnaires, les observations, etc.

Ce sont les approches qui aident à collecter des données et à mener des recherches afin d'atteindre des objectifs spécifiques tels que les tests ou le développement de théories. Tous les instruments et comportements, utilisés à différents niveaux de l'activité de recherche, tels que l'observation, la collecte de données, le traitement de données, les déductions, la prise de décision, etc., sont inclus. Les méthodes de recherche sont classées en trois catégories :

- Première catégorie : Les méthodes relatives à la collecte de données sont couvertes. Ces méthodes sont utilisées lorsque les données existantes ne suffisent pas pour atteindre la solution.
- Deuxième catégorie : intègre les processus d'analyse des données, c.-à-d. Pour identifier des modèles et établir une relation entre les données et les inconnus.
- Troisième catégorie : Comprend les méthodes utilisées pour vérifier l'exactitude des résultats obtenus.

1.5.3. La méthodologie de recherche

La méthodologie de la recherche, comme son nom l'indique, est l'étude des méthodes, afin de résoudre le problème de la recherche. C'est la science d'apprendre la façon dont la recherche doit être effectuée systématiquement. Il fait référence à l'analyse rigoureuse des méthodes appliquées dans le flux de recherche, afin de s'assurer que les conclusions tirées sont également valides, fiables et crédibles. Le chercheur dresse un aperçu des différentes étapes qu'il a choisies pour comprendre le problème en question, ainsi que de la logique qui sous-tend les méthodes utilisées par le chercheur au cours de son étude. Il clarifie également la raison d'utiliser une méthode ou technique particulière, et non d'autres, afin que les résultats obtenus puissent être évalués par le chercheur lui-même ou par une autre partie. Le chercheur dresse un aperçu des différentes étapes qu'il a choisies pour comprendre le problème en question, ainsi que de la logique qui sous-tend les méthodes utilisées par le chercheur au cours de son étude. Il clarifie également la raison d'utiliser une méthode ou technique particulière, et non d'autres, afin que les résultats obtenus puissent être évalués par le chercheur lui-même ou par une autre partie.

1.5.4. Différences clés entre méthode et méthodologie

La méthode désigne l'ensemble des démarches que suit l'esprit humain pour découvrir et démontrer un fait scientifique. S'interroger sur la «méthode», c'est s'interroger sur la «voie» suivie pour mener à bien une recherche.

La méthodologie de la recherche, écrit B. Gauthier (1993: 8-9), «englobe à la fois la structure de l'esprit, la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme...».

«Elle se rapporte à la logique des principes généraux qui guident la démarche d'une investigation systématique dans la poursuite des connaissances»(Poisson,1991:16).

La conduite du projet de recherche concerne l'organisation méthodologique mise en œuvre pour faire en sorte que le mémoire réponde aux exigences académiques et qu'il soit conforme aux attentes du directeur et de l'institution. Voici en quelques points les différences clés entre ces deux notions :

- La méthode de recherche est définie comme la procédure ou la technique appliquée par le chercheur pour entreprendre des recherches. Par ailleurs, la méthodologie de recherche est un système de méthodes utilisé scientifiquement pour résoudre le problème de la recherche.
- La méthode de recherche n'est autre que le comportement ou l'outil utilisé pour choisir et construire une technique de recherche. Inversement, la méthodologie de recherche implique l'analyse scientifique, la manière dont la recherche est menée de manière appropriée.
- La méthode de recherche consiste à réaliser des expériences, des tests, des enquêtes, des entretiens, etc. Par contre, la méthodologie de la recherche consiste à apprendre diverses techniques pouvant être utilisées pour la réalisation d'expériences, de tests ou d'enquêtes.
- La méthode de recherche couvre diverses techniques d'investigation. Contrairement à la méthodologie de recherche qui consiste en une approche complète orientée vers la réalisation du but recherché.
- La méthode de recherche vise à découvrir la solution au problème à résoudre. En revanche, la méthodologie de recherche aspire à appliquer des procédures appropriées en vue de rechercher des solutions.
- A la lecture de ces définitions, on peut donc retenir que : la méthodologie sert à établir une méthode !

Ainsi, le champ d'application de la méthodologie de recherche est plus large que celui de la méthode de recherche, cette dernière étant la partie de la première. Pour bien comprendre le problème de la recherche, le chercheur doit connaître la méthodologie de recherche et les méthodes.

En résumé, la méthode de recherche fait référence à la technique qui peut être adoptée pour explorer une recherche. Au contraire, la méthodologie de recherche est la base, qui nous aide à comprendre les déterminants influençant l'efficacité des méthodes appliquées.

Volet 2 .Le processus de la recherche universitaire



Objectifs :

- Connaitre les fonctions d'un directeur de recherche.
- Identifier les règles de base pour choisir un sujet de recherche.
- Délimiter son sujet de recherche.
- Formuler une problématique et des hypothèses.

2.1. Le choix du directeur de la recherche

Dans notre contexte¹, c'est l'enseignant qui propose une liste de sujets et les étudiants intéressés optent pour tel ou tel sujet. Dans ce cas, l'étudiant doit choisir son directeur de recherche selon sa **spécialité**, ses **centres d'intérêt** mais aussi sa **disponibilité**. Ainsi, les étudiants auraient une préférence pour les enseignants qui ont une expérience affirmée dans l'encadrement.

2.1.1. Les fonctions du directeur de recherche : La fonction générale d'un « directeur » de recherche est, comme son nom l'indique, de « diriger » votre recherche, c'est lui qui fixe les directions de recherche. Il doit définir avec le postulant la problématique ainsi que la méthodologie. Pour cela, il pourra être amené, au début ou au cours de votre recherche, à vous demander de lire certains ouvrages ou articles qu'il considère comme indispensables, éventuellement en rédigeant des fiches de lecture ou des synthèses à lui remettre. L'encadreur devrait également relire le mémoire de master et apporter les correctifs qu'il juge nécessaires, il se transforme ainsi en rapporteur.

Lors de la soutenance, le directeur de recherche est considéré comme un membre à part entière du jury et non point, comme le pensent certains étudiants, comme un avocat de ceux qu'il encadre. Il se doit d'éclairer ses collègues membres du jury sur la

¹ À l'université de Saida Dr Moulay Taher .

façon dont il a fait usage avec les postulants. Le rôle de l'encadreur est donc double et il ne faut pas oublier qu'il est lui-même appelé à évaluer le travail qu'il a encadré.

2.2. Le thème : comment le choisir ?

Voici quelques règles qu'il faudra respecter dans le choix de votre sujet :

Règle n 1 : Partir d'un constat

Le choix du sujet dépend du vécu et des expériences du chercheur. Ce dernier doit identifier un problème majeur qui s'inscrit dans sa spécialité, en l'occurrence, en didactique du français, en se basant sur des pré-enquêtes (des observations en général).

Règle n 2 : Choisir un sujet que l'on soit capable de traiter (travail réalisable)

Eviter, par exemple, de vous lancer dans l'étude d'un problème dont la résolution ferait appel à une comparaison entre les pratiques d'enseignement du FLE et celles du FOS, car ce sont deux contextes différents. Ou par exemple, de comparer entre la maîtrise de la grammaire par les étudiants de la première année licence et par ceux de la deuxième année licence. Le chercheur ne peut pas, non plus, mener une recherche à Alger, alors qu'il habite à Saida (il faut que le lieu de l'expérimentation soit accessible)

Règle n 3 : Choisir, si possible, un sujet original

Bien sûr, il est rare de choisir un sujet qui n'a jamais été traité. De toute façon, il faudra éviter le plagiat². Quoi qu'il en soit, le mémoire de Master est une œuvre originale qui doit être une contribution, même modeste à l'avancée de la science.

Règle n 3 : Choisir un sujet qui nous intéresse

On ne fait bien une chose que si l'on y trouve un intérêt. Le sujet devra être conforme à vos goûts, à vos attentes. Exemple : un étudiant peut choisir de travailler sur « les

² C'est l'appropriation d'une idée ou d'un contenu (texte, images, tableaux, graphiques, etc.) total ou partiel sans le consentement de son auteur ou sans citer ses sources de manière appropriée.

difficultés des étudiants à prendre la parole en classe ». Or, lui-même éprouve cette difficulté. Il sera donc particulièrement intéressé par la recherche qu'il a entreprise. Un enseignant chercheur peut s'intéresser aux stratégies de la lecture/ compréhension écrite qui permettent d'améliorer cette compétence chez ses élèves parce que ces derniers ne savent pas lire.

Règle n 4 : Choisir un sujet limité

Ce n'est qu'ainsi que l'étudiant pourra le traiter en profondeur. Il faudra donc éviter des sujets trop larges du type « l'enseignement du FLE », « les pratiques d'enseignement au Moyen », « L'apprentissage de l'orthographe chez les élèves du primaire ». Le sujet ne doit pas être panoramique, c'est-à-dire, il ne doit pas englober plusieurs directions de recherche. Exemple : « La conception et l'analyse d'une séquence didactique pour le développement des compétences scripturales chez les apprenants de la 4^{ème} année moyenne ».

2.3. Définir son sujet

Objectif :

-Identifier les critères permettant de choisir un bon sujet de recherche.

2.3.1. Le sujet: Très souvent, lors des soutenances, les étudiants se voient reprocher de ne pas avoir suffisamment défini leurs sujets. Prenons un exemple : « l'enseignement de la production écrite ». Un tel sujet est trop vaste. Il ne nous renseigne ni sur celui qui enseigne, ni à qui est destiné cet enseignement (les apprenants), ni de quel type d'écrit s'agit il ?, ni enfin quel est le problème soulevé dans ce mémoire. Essayons d'améliorer ce titre.

Le choix d'un titre est une tâche importante qui peut demander beaucoup de temps et de réflexion. Le titre est souvent le premier contact des lecteurs avec le mémoire; il doit donc être spécifique et capter l'attention (Benea, 2015; Delving, PillayTahir et Newman, 2014). Le titre doit présenter les éléments essentiels à la compréhension du sujet de mémoire en fournissant de l'information sur les variables clés de l'étude, le sujet et la population, tout en étant le plus simple et le plus court possible

Les directeurs de mémoire ont parfois des exigences précises pour les titres. Toutefois, de manière générale, ils ne doivent pas comporter plus de 12 mots et éviter les abréviations

-Selon Cals Jochen et Kotz (2013a), le titre doit :

-capter l'attention des lecteurs ;

-Etre court et précis (deux lignes au maximum) ;

-Contenir les mots –clés importants ;

-Eviter les abréviations ;

-Etre révisé lorsqu'il y a des modifications dans la recherche ;

Votre titre est une mini-publicité !

2.3.2. Quelques types de sujets de mémoire

On peut classer les titres de mémoire en plusieurs catégories, selon leur formulation : les titres descriptifs, les titres de mémoire avec problématiques et les titres affirmatifs.

Les titres descriptifs sont les plus utilisés dans les mémoires en didactique. Cela consiste à indiquer le ou les phénomènes, objets de recherche ou d'étude. Dans ce type de titre, l'auteur ne donne aucune information sur la problématique, ni sur les résultats d'analyse.

Les titres qui contiennent des problématiques reflètent mieux l'originalité du travail ainsi que la rigueur de la recherche. La plupart de ces titres sont formulées sous forme de questions.

Le titre affirmatif est plus rare car il énonce à l'avance le résultat de l'étude. Quel que soit le type du titre, ce dernier doit comporter deux ou trois mots clés ou un vocabulaire pertinent qui suscite l'intérêt du lecteur. Toujours est-il que le titre doit être approuvé par son directeur de mémoire, qui est en mesure d'émettre un premier avis sur la cohérence du titre avec le contenu du mémoire.

2.3.3. Exemples de sujets (titres) :

Exemple de titre descriptif : (Quoi /Comment/Qui/Où)

Quoi

Effet du travail collaboratif sur la production écrite d'un texte argumentatif en FLE : une étude comparative chez les étudiants de 1ère année licence de français à l'université de Saida.

Qui

ou

Comment

D'autres suggestions de titres qui découlent du premier , par exemple :

1-Les difficultés des étudiants de première année licence de français à produire des textes argumentatifs en FLE à l'université de Saida.

2-Les pratiques d'apprentissage de la production écrite chez les étudiants de 1^{ère} année licence de français.

3-Importance de la production écrite chez les étudiants de première année licence de français.

4-Les outils d'aide à la production écrite pour les étudiants de première année licence de français.

Dans ces différents sujets, le thème est le même (il s'agit de la production écrite, mais le problème est différent à chaque fois) : Dans le premier sujet, il est question d'analyser les différentes difficultés qu'éprouvent les étudiants à produire des textes ; dans le second, il faudra décrire les différentes situations dans lesquelles les étudiants sont censés rédiger ; dans le troisième, il faudra montrer l'importance de la production écrite dans l'amélioration de l'apprentissage du FLE. Dans le quatrième, il s'agira d'analyser les effets d'un outil d'aide (le texte source, le travail collaboratif, la recherche d'informations sur le net, etc) sur l'amélioration des productions écrites chez ces étudiants.

2.3.4. Pourquoi faut-il définir aussi précisément un sujet ?

Pour ne pas risquer d'être hors sujet. Plus votre sujet est précis et moins vous aurez des reproches le jour de la soutenance au sujet des différentes voies que vous n'auriez pas explorées. Ainsi, si l'on a choisi le premier sujet, on ne vous demandera pas pourquoi vous n'avez pas évoqué tel ou tel outil d'aide à la production écrite, etc. Votre cadre d'investigation se limitera seulement aux différentes difficultés éprouvées par les étudiants de première année licence de français à l'université de Saida et non à Oran ou à Alger par exemple.

Mais attention, plus votre sujet est précis, plus vous êtes tenus d'aborder tous les aspects inhérents.

Reprenons le 1^{er} sujet. Vous aurez à traiter tous les types de difficultés : grammaire, conjugaison, orthographe, planification, révision, réécriture...etc. Ainsi, la précision a un prix. L'étudiant ne peut pas se permettre d'occulter un seul aspect évoqué dans le titre.

2.4. Définir sa problématique et ses hypothèses

Objectifs :

- Distinguer entre une problématique et des questions de recherche.
- Savoir formuler une problématique.
- Proposer des réponses provisoires.

2.4.1. Définition de la problématique: Problématiser c'est identifier l'ensemble des éléments qui posent problème dans un certain champ (domaine, sujet donné, méthode de travail empruntée, etc.). Soutenir que tel ou tel phénomène 'pose problème' permet de supposer une incohérence ou une incomplétude de l'élément en question, une difficulté théorique ou pratique dont la solution n'a pas encore été trouvée. A moins que la solution existante soit insatisfaisante, voire contradictoire, à la lumière de données, de méthodes, de théories nouvelles.

Exemple : du constat des difficultés des apprenants de 4^{ème} A.M à rédiger des textes argumentatifs en FLE, découlent des remarques qui peuvent orienter la réflexion sur le travail collaboratif et son effet sur le développement des compétences scripturales.

➤ La problématique n'est pas donnée à l'avance. Le chercheur doit par conséquent identifier le/les éléments qui posent problème en s'appuyant sur **ses lectures** (revue de la littérature) et en fonction de ses présupposés de recherche. Comme dans un sablier³, l'élaboration de la problématique provient du parcours d'un champ plus large qui se voit rétrécir au fur et à mesure de l'approfondissement des lectures et qui permet, en aval, de nouvelles ouvertures lors du développement de la recherche, comme dans l'exemple suivant, où la problématique apparaît après le balayage d'un champ d'interrogations plus large qui montre l'étendue du sujet abordé :

2.4.2. Exemple d'une problématique:

Cette étude va s'attacher à mettre en regard deux approches : L'approche par le type de texte qui, insiste sur la connaissance des caractéristiques propres au type informatif pour pouvoir rédiger ce texte, elle semble ainsi vouloir développer un certain type de compétences de rédaction. Et une autre approche qui consisterait à aider les élèves à construire la cohérence de leurs idées et qui permettrait, par conséquent, à l'apprenant de produire un texte informatif cohérent, cette approche s'appuie sur les travaux des deux chercheurs américains Hayes et Flower qui se sont intéressés, au début des années quatre vingt, aux opérations intervenant dans l'activité rédactionnelle et qui considèrent la production écrite d'un texte comme la mise en mots des idées cohérentes.

S'interroger sur l'effet de deux approches « la linguistique textuelle » et « la psychologie cognitive » sur la production des textes informatifs par les élèves de première année moyenne, nous conduit à orienter notre problématique générale autour de deux axes fondamentaux représentés dans deux séquences différentes :

1. Effet de la reconnaissance des caractéristiques (structure interne et aspects linguistiques) du texte informatif sur la production de ce dernier.
2. Effet de l'activation des informations sur la production d'un texte informatif.

³ Petit appareil en verre, constitué de deux récipients communiquant par un étroit conduit où s'écoule du sable fin, qui sert à mesurer le temps.

La problématique étant le résultat d'un point de vue qui est appliqué au sujet d'étude, plusieurs hypothèses peuvent être présentées à partir du même objet de recherche.

2.4.3. Les éléments constitutifs d'une problématique

La problématique est définie dans l'introduction du travail de recherche car elle permet de poser des jalons⁴, de fixer des objectifs et d'attirer l'attention du lecteur. C'est la problématique qui confère l'identité même du travail de recherche entrepris.

La problématique identifie un secteur 'incomplet' dans les recherches antérieures faites par d'autres chercheurs dans le même domaine et se positionne, donc, à l'intérieur de ce secteur. Ce positionnement peut se faire de manières différentes selon que le chercheur se situe en prolongement ou en rupture avec le champ de recherches par rapport auquel il définit sa problématique. Dans les deux cas, le chercheur doit avoir lu les travaux de ses prédécesseurs et montrer qu'il les a lus en construisant une revue de la littérature pertinente et en cohérence avec sa recherche.

La problématique est le lieu où le chercheur montre son originalité, ce qui le met souvent en position de « rupture » avec ses prédécesseurs-dont la lecture s'avère néanmoins indispensable : on ne peut mesurer le degré d'originalité de son étude si l'on ignore les travaux antérieurs à sa recherche.

Le chercheur peut être original en choisissant :

- d'aborder un problème d'un point de vue théorique qui n'a jamais été adopté auparavant ;
- d'appliquer une nouvelle méthode d'analyse ;
- de travailler sur un nouveau corpus d'application qui soulève des questions ou des difficultés inédites.

⁴ Ce qui sert de point de repère, d'étape dans un raisonnement, dans un processus : *Données qui serviront de jalons pour ces recherches.*

Dans l'introduction suivante tirée d'une thèse de doctorat, on voit clairement apparaître la revue de la littérature par rapport à laquelle l'auteur introduit une nouvelle problématique d'étude :

Exemple :

Nous remarquons fort bien que les recherches déjà citées portent presque toutes sur un corpus très limité (2 corédacteurs) et dans une situation d'écriture simple. **Cependant, notre recherche** réunit un plus grand nombre de scripteurs (80 participants) qui ont bénéficié d'un dispositif didactique offrant un ensemble d'outils d'aide s'inscrivant dans une optique multimodale (texte, image fixe, vidéo) ; elle s'inscrit aussi dans une optique comparatiste (écriture individuelle/écriture collaborative) ce qui peut révéler au mieux les caractéristiques de chaque type d'écriture. Ainsi l'analyse des échanges conversationnels de co-scripteurs peut répondre au souci de l'enseignement de l'expression écrite à des étudiants de français langue étrangère, au besoin de former les futurs enseignants de français et au besoin de mieux mesurer l'efficacité de ce dispositif, qui donne lieu à la résolution collective et verbalisée de problèmes d'écriture, sur la pratique scripturale des étudiants.

2.4.4. Une aide à préciser la(les) problématique(s) de recherche

1 - Partir d'intérêts, de ressources de contraintes et parvenir à identifier un centre d'intérêt pour une recherche	Ma recherche sera centrée sur ?
2 - Du centre d'intérêt à la question à explorer (la problématique). Non seulement cette question devrait être utile pour moi, mais de surcroit elle devra présenter un caractère de faisabilité suffisant.	Cette question est ? Je cherche à montrer, à partir des présupposés théoriques suivants..., que...
3 - De la problématique à l'hypothèse à valider Une hypothèse est la réponse anticipée à une question, destinée	Dans l'état actuel de mon travail, je souhaite montrer que...

à être vérifiée. Finalement, quelle est l'hypothèse de recherche que je retiens?	
4 - Quelle est la thématique à l'intérieur de laquelle mon hypothèse de recherche "prend du sens" ? Je vais m'appuyer sur les apports théoriques suivants (ordonner les références essentielles)	Pour les différents domaines du mémoire et du travail de recherche, je vais pouvoir m'adresser à ? Je peux consulter les ouvrages suivants... J'ai accès aux banques de données suivantes..
5 - De l'hypothèse à valider , à la détermination des variables en jeu. La variable est ce sur quoi on va agir ou ce qui va apparaître ou ce qui va évoluer.	
6 - Des variables aux méthodes de recueil des données et à leur analyse Je vais agir sur ou interroger des variables qui existent par la présence d'indicateurs. Il me faut donc recueillir et analyser des données. Les modes de recueil des données empruntent: - à des approches expérimentales (protocoles expérimentaux action-observation-évaluation); - à des approches cliniques qui conduiront à utiliser des techniques diverses d'analyse de contenu, de traitement statistique des données...	Comment vais-je le montrer? Quelles méthodes de recueil et de traitement des données, nécessaires à la prise en charge des indicateurs, vais-je mettre en oeuvre ?
7 - La conclusion	La conclusion infirme-t-elle ou confirme-t-elle l'hypothèse de recherche? A quelles conditions puis-je extrapoler mes résultats à d'autres situations ?

2.5. L'hypothèse de recherche

2.5.1. Définition : Elle représente la réponse anticipée que donne le chercheur à la problématique formulée. Elle est présentée sous la forme d'un énoncé déclaratif ou interrogatif qui précise une relation plausible entre des phénomènes observés ou escomptés. Une recherche peut s'appuyer sur une ou sur plusieurs hypothèses distinctes ou découlant l'une de l'autre.

2.5.2. Exemple d'une hypothèse :

L'hypothèse générale que nous nous émettons, pour répondre à notre problématique est la suivante :

-Les apprenants de 4^{ème} année moyenne mis en contexte de rétroaction et de collaboration étayée développeraient davantage leurs compétences rédactionnelles comparativement à ceux qui suivent un enseignement traditionnel en recevant les rétroactions de leur enseignant ou en absence de rétroaction c'est-à-dire en travaillant individuellement.

NB. -Le chercheur revient dans ses conclusions à l'hypothèse formulée en introduction (explicitement « nous faisons l'hypothèse que... » Ou implicitement) pour la confirmer ou l'infirmier, ce qui ne représente pas un échec, les hypothèses infirmées peuvent donner lieu à de nouvelles hypothèses.

-Pour être pertinente et pour orienter de manière efficace la démonstration, une hypothèse doit être plausible, vérifiable, précise et suffisamment générale. L'hypothèse déjà citée, concernant le mode de travail collaboratif étayé, obéit à tous ces critères :

-elle est **plausible** car elle part d'un problème d'apprentissage bien circonscrit (observation en classe, entretiens, questionnaires,etc)

- l'hypothèse est **précise**, les termes évoqués (compétence, enseignement, rédaction) reflètent clairement le phénomène étudié ;

- elle est **générale**, car elle se rapporte à un groupe d'apprenants et non à un seul.

Attention : il ne faut pas confondre **hypothèses et postulats**, les premières devant pouvoir être démontrées tandis que les seconds représentent des données incontestables ou considérées comme telles. L'arbitraire du signe linguistique représente un postulat (tandis que l'hypothèse, devrait pouvoir être vérifiée).

2.5.3. Applications :

Activité 1 : vous avez ci-dessous un résumé d'article. Complétez le tableau en indiquant l'objectif sur lequel porte la recherche ainsi que les références faites par l'auteur à la revue de la littérature.

Les temps du verbe sont l'objet de fréquentes mises au point théoriques et l'on ne compte plus les ouvrages ni les articles dans lesquels les tiroirs verbaux *passé simple* et *passé composé* sont décrits et commentés. Néanmoins, certains emplois de ces deux temps continuent de poser des problèmes à la description linguistique. M'appuyant –à la différence de la plupart des travaux existants– sur des faits de discours concrets, je me propose de revenir sur deux questions majeures : l'ambiguïté du passé composé et son apparente synonymie avec le passé simple.

Texte	Objectif de la recherche	Références à la revue de la littérature

2.5.4. Corrigé :

Activité 1 :

Texte	Objectif de la recherche	Références à la revue de la littérature
1	Rediscuter sur la base d'un nouveau corpus l'ambiguïté du passé composé et son apparente synonymie avec le passé simple.	Les travaux portant sur la description du passé composé et du passé simple.

2.6. Le calendrier du travail et le plan de la rédaction

Objectif : -Répartir le travail de recherche en plusieurs types d'activité en respectant le temps imparti à chacune d'elle.

-Distinguer entre différents types de plan.

Types de travail	Activités	Temps approximatif
Travail préparatoire : a-Phase de construction de l'objet d'étude b-Phase de méthodologie	-Choix du sujet. -Recherche documentaire. -Problématique, hypothèses, plan de travail -choix des méthodes de recueil des données et leur traitement.	20% (Octobre/novembre)
Travail d'information : Phase de traitement et d'analyse des données	-Collecte des données. -Analyse des données.	40%(janvier/février)
Travail de rédaction	-Rédaction des différents chapitres. -Révision et correction. -Bibliographie	40%(février/mai)

2.6.1. Le plan du travail

Types de travail	Activités	Temps approximatif

Travail préparatoire : a-Phase de construction de l'objet d'étude b-Phase de méthodologie	-Choix du sujet. -Recherche documentaire. -Problématique, hypothèses, plan de travail -choix des méthodes de recueil des données et leur traitement.	20% (Octobre/novembre)
Travail d'information : Phase de traitement et d'analyse des données	-Collecte des données. -Analyse des données.	40%(janvier/février)
Travail de rédaction	-Rédaction des différents chapitres. -Révision et correction. -Bibliographie	40%(février/mai)

2.6.2. Le plan de la rédaction : il répond à une logique rigoureuse. Il doit être mis en relation avec la problématique. Le plan est une stratégie de démonstration. Il ne peut donc être construit qu'après que la problématique ait été clairement formulée et les hypothèses énoncées, que « l'enquête » ait été réalisée et les conclusions validées par le directeur. Chaque nouveau paragraphe doit s'enchaîner logiquement avec le précédent. Il doit y avoir une progression : **du plus simple au plus complexe ; du déjà connu aux éléments les plus novateurs de votre démonstration. Les titres doivent être simples et clairs.** Il faut éviter les passages trop descriptifs. Vous ne pourrez jamais tout dire dans votre mémoire. Si perdre une idée géniale vous fait mal au cœur, la solution peut alors consister à faire un court encadré digressif ou renvoyer à une annexe de quelques pages où vous développerez un point précis. Si cette idée est très courte, exposez-la en note de bas de page, mais celle-ci ne doit pas excéder quelques lignes. En tout état de cause, la règle générale est la suivante : si le propos est

important pour votre démonstration, il doit figurer dans le corps du texte ; sinon, il n'y a pas lieu de le faire apparaître. La construction du plan doit s'adapter à votre pratique de recherche (à vous de valoriser une technique de construction du plan plutôt qu'une autre, en fonction de votre aptitude, de vos habitudes de travail, etc.).

2.7. Le corpus

Le choix d'un corpus approprié à ses objectifs de recherche et aux hypothèses avancées est une des étapes essentielles du travail de recherche. Le corpus représente un ensemble limité de données sur lequel se base l'étude d'un phénomène linguistique, empirique, etc.

2.7.1. Les méthodes de recueil de données

On distingue les méthodologies⁵ de type quantitatif⁶ et de type qualitatif.

Parmi les méthodes⁷ disponibles (l'analyse documentaire, l'entretien ou le questionnaire, l'observation, le test, le sondage, la démarche expérimentale, la recherche-action, etc.), le chercheur va retenir celle qui correspond le mieux à ses objectifs et donc, la mieux adaptée à ses questionnements et à ses hypothèses de recherche.

⁵ Composé à l'aide de méthode et de -logie, tiré du grec logos, « discours, traité ». Étude des méthodes de recherche et d'analyse propres à une science, à une discipline. **Ce terme ne doit pas être employé comme synonyme de Méthode.**

⁶ L'analyse quantitative désigne l'ensemble des méthodes et des raisonnements utilisés pour analyser des données standardisées (c'est-à-dire des informations dont la nature et les modalités de codage sont strictement identiques d'un individu ou d'une situation à l'autre). Ces données résultent souvent d'une enquête par questionnaire mais peuvent également être produites par le codage de documents d'archives, ou de sources sonores ou visuelles. S'appuyant sur des méthodes statistiques (qui sont conçues comme des outils d'analyse des grandes séries de données), l'analyse quantitative produit des informations chiffrées (pourcentages, probabilités, effectifs, classifications, ...). Ces chiffres ne constituent toutefois pas une fin en soi : le chercheur les utilise pour étayer son raisonnement, pour identifier des faits...

⁷ Emprunté, par l'intermédiaire du bas latin methodus, du grec methodos, proprement « cheminement, recherche ». [...] 2. Dans un sens plus général, désigne toute **démarche ordonnée, tout ensemble de moyens raisonnés permettant de parvenir à un résultat**, d'établir une pratique. Inventer, choisir, suivre une méthode. Procéder avec méthode, sans méthode. Manquer de méthode. Méthode de travail. Méthode de calcul...etc.

NB. A la lecture de ces définitions, on peut donc retenir une chose : La méthodologie sert à établir une méthode !

2.7.2. Les critères de choix du corpus

Le corpus représente toujours un ensemble construit, il n'est jamais donné à l'avance.

Tout corpus est le résultat d'un choix, dicté par :

- Les hypothèses du chercheur (ce qu'il veut démontrer)
- Les savoirs de départ (les connaissances dont le chercheur dispose pour amorcer son travail)
- Le champ disciplinaire (sciences du langage, didactique, littérature, etc.)

Tout corpus doit obéir à des critères de :

- **Représentativité** : il faut que l'ensemble des éléments choisis soit représentatif pour la classe dont il fait partie. Le corpus retenu doit par conséquent pouvoir référer à un ensemble plus large. L'extraction et la description d'un ou de plusieurs échantillons à partir d'un ensemble de données illimité permet ainsi de mettre à jour les caractéristiques de cet ensemble.
- **Pertinence** : il faut établir un corpus approprié à l'objectif de recherche. Pour entreprendre une comparaison par exemple, les corpus retenus doivent avoir un certain degré de ressemblance.
- **Homogénéité** : il faut que l'ensemble choisi comporte des éléments constants. L'homogénéité se manifeste de façons différentes selon les disciplines. Par exemple, dans le cadre d'enquêtes sur les pratiques des enseignants du moyen, on pourra interroger des enseignants répondant au même profil (âge, expérience, etc.)
- **Différence** : il faut que l'ensemble choisi comporte suffisamment de variables⁸ pour que l'analyse soit pertinente.

2.7.3. Du recueil des données à l'identification des outils d'analyse

Le travail sur corpus nécessite une réflexion concernant :

- **Le type et les sources des données**

⁸ **Variable dépendante** : Variable qui subit l'influence d'une autre variable (ex. : Poids en fonction de l'Âge).

Variable indépendante : Variable qui exerce une influence sur une autre variable, La variable indépendante peut être quantitative ou qualitative.

Un corpus est un ensemble de données issues d'enquêtes, d'interviews, de tests, d'expériences, de productions verbales écrites ou orales, de documents audiovisuels, etc. Les éléments qui le constituent peuvent avoir été recueillis de façons variées : enregistrement audio et/ou vidéo, aspiration automatique de données en ligne, questionnaire, photographie, etc. On distingue en outre plusieurs sortes de corpus : attestés/forgés⁹, oraux/écrits, en langue maternelle/ en langue étrangère, saisis au vol/provoqués¹⁰, etc.

- **La présentation du corpus :**

Pour rendre accessible le corpus de travail, plusieurs opérations sont nécessaires : transcription, traduction, ... Certains domaines impliquent le recours à des normes de transcription pré-établies. Néanmoins, selon ses objectifs de recherche, la transcription pourra être plus ou moins détaillée et/ou nécessiter des ajustements destinés à rendre visibles des éléments cruciaux pour l'analyse (gestuelle, tonalité, prosodie, systèmes d'écriture non alphabétiques, etc.).

- **La méthode d'analyse projetée**

Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- L'application à l'identique d'une méthode d'analyse. Cela nécessite de faire des choix méthodologiques ;
- L'articulation de deux méthodes ou plus. La combinaison des méthodes quantitative et qualitative est possible et parfois même préférable. (Face à des corpus volumineux, il semble opportun d'opter pour une approche quantitative afin de mettre en évidence des phénomènes récurrents analysables en aval de façon qualitative.
- L'adaptation à l'objet d'étude d'une méthode déjà existante ;

⁹ A la différence du corpus forgé qui est constitué de données fabriquées pour les besoins de l'analyse (phrases artificielles, reproduction en laboratoire de phénomènes naturels, de comportements, etc.), le corpus attesté est un ensemble de données saisies en contexte naturel (conservations téléphoniques, observation du comportement moteur d'enfants de moins de 3ans, archives d'histoire, etc.)

¹⁰ Un corpus au vol rassemble des données liées à sa problématique, recueillies dans diverses situations : prévisibles, mais aussi occasionnelles ou inattendues. Par exemple, une étude du code switching (ou alternance codique, soit le passage d'une langue à l'autre au cours d'une même conversation) pourra s'appuyer sur des données saisies dans le bus, à la radio, etc. Un corpus provoqué est conditionné pour les besoins de l'analyse. Il peut s'agir de résultats d'enquêtes, de listes produites sur demande de l'analyste, de conversations sur des thèmes donnés, etc.

-L'élaboration d'une méthode capable de répondre à l'hypothèse de recherche et aux caractéristiques du corpus. Une telle option constitue une étape du travail de recherche. Elle peut aussi être envisagée comme une finalité en soi, si la méthode a été pensée dans l'optique d'une possible transférabilité ;

2.7.4. Applications : après la lecture de ce fragment, remplissez le tableau suivant :

L'expérience que nous avons réalisée concerne la vérification de l'effet de chaque approche à savoir « la linguistique textuelle » et la « la psychologie cognitive » sur la production d'un texte informatif traitant le thème « des plantes ». Pour réaliser cette expérience, nous avons utilisé un matériel qui nous permet de vérifier nos hypothèses et confirmer quelques données avancées dans la partie théorique.

Dans un premier temps, nous avons pris des notes durant nos entretiens avec les enseignants de français au collège ainsi que les élèves de première année moyenne. De plus, nous leurs avons préparé des questionnaires. Les questions ont été élaborées pour obtenir des réponses qui nous permettront de confirmer ou d'infirmer les informations recueillies durant nos entretiens avec les enseignants.

Dans un deuxième temps, et en nous attachant à la production d'un texte informatif en L2, nous avons opté pour un sujet qui renseigne sur les différentes espèces des plantes ainsi que sur leur nourriture.

Les productions écrites seront évaluées en tenant compte des critères suivants :

L'aspect communication est évalué selon deux critères.

Le premier critère touche à des aspects de présentation et concerne le respect de la consigne, le second porte sur la présence des caractéristiques supralinguistiques suivantes : les illustrations, le titre, les sous-titres et les mots clés mis en valeur.

L'aspect texte est mesuré par trois critères comportant les volets suivants :

Le premier volet vérifie si le texte rédigé correspond à la structure du texte informatif. Le deuxième a trait aux enchaînements, d'une part entre les phrases (cohésion), d'autre part entre les grandes parties du texte (cohérence). Le dernier porte sur le nombre ainsi que le type d'informations fournies.

L'aspect langue est mesuré par un seul critère de conjugaison.

Il est à noter que les autres critères, c'est-à-dire ceux d'orthographe, de vocabulaire et de syntaxe ne sont pas pris en considération malgré leur importance.

2.7.5. Corrigé

Corpus écrit	Corpus oral (décrire)	Critères de choix	Méthodes d'analyse prévues
<p>Notes prises lors des entretiens après des enseignants et des élèves de première année moyenne.</p> <p>-Les questionnaires renseignés par les enseignants de FLE.</p> <p>-Les productions écrites des apprenants de 1^{ère} année moyenne.</p>			<p>-grille d'évaluation composé de trois aspects : communication, texte et langue.</p>

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Volet 3. Structure d'un mémoire de master



3. Les composantes d'un mémoire : le mémoire devra inclure les sections suivantes :

3.1. La page de garde ou page de titre : Elle contient les informations importantes sur le mémoire à savoir :

a- Entête : spécifiant la république, le ministère, l'université, la faculté ou l'institut, et enfin le département.

b- Le logo de l'université.

c- Précision sur la nature du mémoire.

d- Le domaine.

e- La filière.

f- L'option.

g- Le titre : il est important de réfléchir au choix du titre pour que le mémoire soit bien lu. Son objectif est de **capter l'intérêt** du lecteur. Voici quelques règles à suivre pour apprendre à donner un bon titre à son avant-projet :

-Le titre doit être court tout en décrivant le sujet (un titre descriptif (c'est à dire qui répond aux questions quoi, comment, qui, où) et ou même interrogatif (qui est formulé sous forme de questions).

-il doit être sans ambiguïté tout en décrivant le sujet de l'article.

-Il doit contenir les mots clés (les mots pertinents pour le champ de recherche en question).

-Il doit être largement accessible c'est-à-dire il doit être compris par les chercheurs dans votre discipline et même dans d'autres disciplines.

Une règle qu'on peut utiliser pour réunir toutes ces stratégies c'est un titre en deux parties : une première partie qui sert à piquer l'intérêt et une deuxième sous forme de question.

-Exemples de titres : Le titre devrait être rédigé au fur et à mesure de la rédaction de la recherche. Voici quelques exemples de titres :

-Quelles formations des enseignants aux TIC et quelles pratiques dans le cadre de la formation et des apprentissages en ligne des étudiants ?

-Enseignement-apprentissage à distance entre représentations et attentes : cas des étudiants de master 2 de l'ENSB.

-L'évaluation de l'écrit académique en contexte universitaire en FLE. Cas d'étudiants de deuxième année master de français, option didactique et langue appliquée.

-Réflexions à propos des pratiques évaluatives de l'écrit et du feedback en FLE. Cas des apprenants de la 4ème année moyenne à la wilaya de Saida.

En résumé, le titre doit présenter les éléments essentiels à la compréhension de l'avant-projet en fournissant de l'information sur les variables clés de l'étude, le sujet et la population, tout en étant le plus simple et le plus court possible. Ainsi, la meilleure façon de rédiger un titre est de le rédiger autour des mots clés qui ressortent du travail, en mentionnant :

-les principales variables.

-le type de relation qui est explorée ou qui est vérifiée (effet de, étude de, analyse de, relation entre, etc)

-la méthode employée, s'il y a lieu,

-La population visée ;

N.B. Certains chercheurs contestent la mention du type de relation car il allonge trop le titre, à chacun d'en juger l'utilité. De manière générale, le titre ne doit pas dépasser 12 mots (car il joue le rôle d'une étiquette) et ne doit pas comporter les abréviations, plusieurs phrases et les sous titres ne sont pas recommandés.

h- Nom de l'étudiant : (présenté par)

i- Nom de l'encadrant : (encadré par)

g- Date de soutenance et composition du jury :

Soutenu le (la date) devant le jury composé de :

Président

Encadreur

Examineurs

k- La promotion.

3.5.1.4. La présentation : la présentation de la bibliographie doit être rigoureuse et unifiée (pour toutes les publications). Le plus simple pour la maîtriser est de consulter la bibliographie d'un ouvrage spécialisé de la discipline concernée pour mieux connaître les normes de présentation de son propre domaine de recherche. Il existe des normes nationales (AFNOR¹³) et des règles internationales (ISO¹⁴) pour la présentation de la bibliographie, mais il ya également des « pratiques » spécifiques suivant les disciplines (avec parfois des variantes internes à chaque université ou école doctorale). Il faut décider d'une norme en accord avec votre directeur de recherche et vous y tenir pour toutes les références bibliographiques. Car ce qui compte, c'est la cohérence de présentation de l'ensemble.

3.5.1. 5. Exemples de présentation :

- La référence bibliographique **d'un ouvrage** doit comporter le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage (en italique), le lieu de parution, le nom de la maison d'édition, le nom de la collection (s'il ya lieu), l'année de publication et le nombre de pages :

- **Nom, initiale prénom. Année, titre de l'ouvrage en italique, lieu d'édition, Editeur, nombre de pages.**

Barlow, M., (1993). *Le travail en groupe des élèves, Paris, Armand Colin, collection « enseigner », 305p.*

- La référence bibliographique **d'une contribution à un ouvrage collectif** doit comporter le nom de l'auteur, le titre de l'article (entre guillemets), le nom du/des responsable (s) de la publication, le titre de l'ouvrage (en italique), le lieu de parution, le nom de la maison d'édition, l'année de publication et le numéro des pages (soit, de la 1^{ère} et de la dernière page) :

Beacco, J.-C., (1994). « Données multilingues et description des textes : enjeux théoriques », dans Moirand, S. et alii : *parcours linguistiques et discours spécialisés*, Berne, Peter Lang, pp 263-270.

¹³ Association française de normalisation

¹⁴ Organisation internationale de normalisation.

- La référence bibliographique **d'un article recueilli d'une revue** doit comporter le nom de l'auteur, le titre de l'article (entre guillemets), le titre de la revue (en italique), le numéro de la revue (et du volume, s'il ya lieu), l'année de publication et le numéro des pages :

- **Nom, Initiale prénom. Année, titre de la revue** (en italique), **lieu d'édition, Editeur, nombre de pages.**

Alcorta, M., (2001) : « Utilisation du brouillon et développement des capacités d'écrit », dans : *Revue Française de pédagogie*, 137, pp 95-103.

- La référence bibliographique **d'un article recueilli sur Internet**, doit comporter le nom de l'auteur, le titre de l'article (entre guillemets), le titre de la revue (en italique), le numéro de la revue et du volume (s'il ya lieu), la date de publication, l'adresse de la page Internet, la date de consultation du site :

Nom, Initiale prénom. Année, titre de l'article entre guillemets, in adresse URL. (Date de consultation)

Vygotsky, L.S., (1997). « Impact de l'étayage d'enseignants sur les interactions entre jeunes scripteurs et sur leurs productions écrites. Actes du colloque international : De la France au Québec » : *l'écriture dans tous ses états*. Poitiers. En ligne : <http://www.ecritfrancequebec2008.org/>(Consulté le 12/07/2022).

- La référence bibliographique **d'une thèse doit comporter le nom de l'auteur, le titre de la thèse (en italique), la discipline, l'université, l'année de soutenance :**

Kadi, L.,(2004). *Pour une amélioration de la production écrite des étudiants inscrits en licence de français : un autre rapport au brouillon*. Thèse de doctorat d'Etat en Didactique, Université de Constantine.

- **Pour le dictionnaire : Titre du dictionnaire en italique (année de parution), sous la direction de, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.**

- Lorsque la bibliographie comprend plusieurs titres d'un même auteur, ces titres sont organisés par ordre **croissant** suivant l'année d'édition (ouvrages et articles confondus)

Véronique, D., (1992). "Recherches sur l'acquisition des langues secondes: un état des lieux et quelques perspectives". *AILE*, 1, pp. 5-36.

Véronique D.,(2007)."L'apport des recherches sur l'acquisition des langues étrangères" *Le français dans le monde*, n°41, pp.96-106.

- Lorsque la bibliographie comprend plusieurs titres d'un même auteur publiés la même année, on fait figurer à côté de l'année les lettres de l'alphabet à commencer par a en caractères minuscules :

Blanc, N., & Brouillet, D., (2003a). *Comprendre un texte. L'évaluation des processus cognitifs*. Paris. In Press Editions.

Blanc, N. Brouillet, D., (2003b). *Mémoire et compréhension. Lire pour comprendre*. France. Press Editions.

Il importe de souligner l'existence d'autres formes de présentation. Sous l'influence des pratiques anglo-saxonnes, l'année de publication des ouvrages est souvent placée à la suite du nom de l'auteur, de même que le nombre de pages d'un livre est fréquemment omis. En revanche, il est toujours indispensable de mentionner les numéros de pages d'un article (1^{ère} et dernière page). C'est cette forme de présentation qui sera appliquée dans les exercices suivants. Mais quel que soit le système retenu, il convient de le respecter pour l'intégralité de la bibliographie.

3.5.1.6. La bibliographie automatique :

Microsoft Word vous permet de créer une **bibliographie automatique**.

...

Étapes :

-Mise en page, marges normales

-Accueil, police Times New Roman, Caractère 13

-Ajoutez les sources sur word : Pour cela, suivez les étapes suivantes:

1.Placez votre curseur à la fin du texte qui doit être cité.

2. Cliquez sur références, **insérer une citation** puis **ajouter une nouvelle source** et remplissez les informations relatives aux champs recommandés.

2. Sélectionnez le style de la citation en cliquant sur **références** puis **style : APA**.

3. Si vous avez d'autres informations qui ne s'affichent pas, cliquez sur : plus d'options bibliographiques (en bas) pour avoir plus d'options par exemple le pays et l'adresse URL.

3. Une fois terminée, cliquez sur OK.

-Si vous voulez modifier (ajouter, supprimer, ..etc), cliquez sur références, puis gérez les sources

-Générer la bibliographie : word peut créer la liste des références automatiquement, pour cela :

-Placer le curseur là où vous voulez mettre la bibliographie c'est-à-dire à la fin du document après la conclusion générale.

-Cliquez sur références puis bibliographie et choisissez un format et la bibliographie sera automatiquement générée. De plus, elle sera mise à jour automatiquement si vous modifiez vos sources.

3.5.2. Listes des figures (illustrations) et des tableaux : Placées généralement après la table des matières, elle répertorie toutes les figures, illustrations, schémas, tableaux, graphiques ou toute autre image incluse dans le mémoire. Elles visent à faciliter aux lecteurs de trouver rapidement et facilement les différentes illustrations/ tableaux présents dans le mémoire, en leur fournissant le numéro de la figure ou le tableau, son titre et la page où il/ elle se trouve.

N.B. Les listes des figures et des tableaux doivent être mises à jour si de nouvelles figures sont ajoutées ou si des modifications sont apportées aux numéros de page.

3.5.3. Annexes : Il s'agit de documents importants mais, qu'il serait difficile d'intégrer dans le texte, par ce qu'ils seraient trop longs, ils comporteraient des informations supplémentaires qui sont jugées utiles voire pertinentes pour les lecteurs.

3.6. Le corps du mémoire : il existe deux types de structures la structure classique et la structure IMRAD.

3.6.1. La structure classique : Le corps du mémoire se compose principalement de :

-Introduction générale

-Développement.

-Conclusion générale.

Introduction générale

la première partie

Introduction de la première partie

Chapitre I

introduction partielle

Développement

Conclusion partielle

Développement de la 1ère partie

Chapitre II (Idem)

Chapitre III (Idem)

Conclusion de la première partie

la deuxième partie

Deuxième partie (Pareil que la première)

Troisième Partie, quatrième partie, etc. (également)

Conclusion générale

3.6.1.1. Introduction générale : L'introduction est la partie cruciale et incontournable de toute recherche. Il ne peut y avoir de mémoire sans introduction. C'est la première partie par laquelle le lecteur accède au contenu du travail effectué sur le sujet choisi. C'est pourquoi il faut lui accorder un soin particulier, tant au niveau de la rédaction que de la construction. Elle a pour objectifs de :

○ **Introduire le sujet du mémoire : en répondant à la question :** Quel est le but de l'étude et quel est son sujet ?

• **Donnez envie au lecteur de lire le mémoire : il s'agit d' :**

○ Attirez l'attention du lecteur et de le convaincre de la pertinence scientifique du mémoire.

3.6.1.2. Les composantes d'une introduction : toute introduction doit renfermer au moins les sous parties suivantes sans pour autant les signaler, ces parties correspondent au principe de l'entonnoir :

• **Accroche :** C'est la phrase qui va attirer l'attention du lecteur (une citation, une observation, un évènement d'actualité, une statistique, etc.)

• **Présentation du sujet :** il s'agit de présenter le contexte général et particulier du sujet.

• **Le contexte général :** Le travail de recherche présenté doit se référer à un champ de réflexion auquel il se rapporte (exemples : la didactique du FLE, du FOS ou du FOU ; la littérature, ou les sciences du langage).

• **Le contexte particulier :** L'étudiant devra inscrire et préciser son travail de recherche dans un contexte c'est-à-dire dans un domaine précis et choisir dans celui-ci **un sujet ou un axe de recherche** particulier dès le départ. Nous avons vu dans le contexte général qu'il est question d'une idée inscrite dans une approche disciplinaire plus vaste. Alors, pendant cette étape, il s'agit d'inscrire la recherche dans une approche plus précise et plus appropriée au genre de travail engagé. Ainsi, il s'agit d'évoquer une sous discipline par rapport à la discipline générale.

• **Motivations/Justification :** quelles sont les raisons de la pertinence du sujet et de l'approche choisie ? Ce travail doit être motivé, justifié. Cette motivation est d'ordre universitaire, intellectuel ou personnel

a-Motivations scientifiques et intellectuelles

Il est évident qu'au cours de cette étape l'étudiant donne une assise scientifique à son sujet. La problématique qui est le questionnement de départ, la motivation scientifique viendra la justifier.

(Je veux travailler sur...notre choix porte sur...nous avons pu remarquer que

b- Motivations personnelle

La mise en valeur du penchant personnel pour ce type d'étude (ex : étant partisane de la conception socioconstructiviste et du travail collaboratif, nous pensons que ce mode d'écriture pourrait favoriser le développement des compétences scripturales des apprenants de 4^{ème} année moyenne.)

La justification personnelle du choix.

Comment ce choix était opéré :

- à partir d'une observation (**directe, indirecte, rétrospective... : ex : nos observations en classe de 4^{ème} année moyenne, nous ont permis de constater que ces apprenants éprouvent des difficultés à rédiger des textes de bonne qualité**)
- à partir d'une expérience vécue, et/ou à partir d'un constat (**Ex : notre expérience en tant qu'enseignante de français au collège durant quelques années nous a souvent conduite à constater les difficultés des apprenants à rédiger des textes en FLE.**)

-
- **Présentation du cadre théorique** : c'est la définition de l'approche théorique selon laquelle le sujet de recherche va être traité. L'étudiant est appelé à inscrire son travail de recherche dans une approche bien définie (psychologie cognitive, socioconstructivisme, sociocognitivisme, etc). Ainsi, l'étudiant doit présenter en justifiant le choix de l'approche qui va évidemment en adéquation avec la problématique de son travail.
 - **Problématique du mémoire** : La problématique est considérée comme étant le questionnement de départ d'un travail de recherche.
Il s'agit non seulement de poser une ou plusieurs questions mais d'apporter plus de précisions à celle-ci en essayant d'évoquer les rapports entre les différentes manifestations et/ou phénomènes qui ont engendrés ce questionnement.

La problématique doit :

- Correspondre à une question (problématique) qui nous paraît importante et intéressante.
- Etre cohérente avec le sujet et le thème de départ.
- Susciter des questionnements :

Elle correspond à un questionnement général entraînant des questions partielles.

- Etre une ouverture vers des réponses conditionnelles (hypothèses).
- Inciter au débat.
- Correspondre à une **recherche faisable** dans le temps.
- Mettre en jeu des arguments contradictoires.

Exemple :

Ex1 d'une problématique : Notre choix porte ainsi sur la production écrite, pour plusieurs raisons, tout d'abord, il s'agit de l'une des finalités fondamentales de l'enseignement des langues en général et du FLE en particulier ; cependant, notre expérience en tant qu'enseignante de français, langue étrangère durant quelques années au collège, nous a souvent conduite à constater les grandes difficultés que rencontrent les apprenants lors de la composition de textes recevables : (difficultés linguistiques, pragmatiques; méthodologiques notamment à mettre efficacement en œuvre des stratégies de production textuelle), D'autre part, plusieurs chercheurs en Algérie et ailleurs, témoignent de sa difficulté « L'écriture est parmi tous les actes langagiers celui qui se révèle le plus complexe, c'est également celui qui nécessite le plus longtemps d'apprentissage. Cette situation d'écriture soulève plusieurs **questionnements** :

Quelles sont les pratiques réelles des enseignants et des apprenants de quatrième année moyenne en termes de révision/réécriture des textes? Y a-t-il une relation entre l'étayage et la qualité des textes produits ?

Ex2 des questions de recherches : **Nos questions** de recherche sont les suivantes :
Quels sont les effets du recours à la pédagogie inversée sur l'enseignement

apprentissage de la grammaire en classe de FLE ? Autrement dit, comment la pédagogie inversée peut elle aider à améliorer l'apprentissage des notions grammaticales ? Et quelles sont les attitudes des étudiants envers cette nouvelle méthode d'enseignement?

- **Hypothèses** : ce sont des propositions ou des suppositions avancées pour expliquer un phénomène ou un ensemble de faits observés. C'est une proposition qui doit être vérifiée ou réfutée par l'observation, l'expérimentation ou la recherche. Les hypothèses sont formulées au conditionnel présent dans le cadre de la méthode scientifique pour tester une théorie ou pour trouver une solution à un problème.

Exemple¹⁵ d'hypothèses :

-L'utilisation des TICE **améliorerait** le processus d'autonomisation du lecteur apprenant (étudiant de deuxième année licence de français)

-Les performances des étudiants, dont les enseignants avaient intégré les TICE en compréhension de l'écrit, **auraient** des performances scolaires plus élevés comparativement aux étudiants dont les enseignants n'ont pas inclu les TICE dans leurs pratiques de classe.

- **Présentation de la démarche ou la méthodologie de recherche** : ce sont les différentes méthodes qui seront utilisées pour répondre à la problématique (questionnaire, entretien, etc.)
- **Objectif principal de la recherche** : c'est la justification des approches et des méthodes utilisées pour aborder le sujet.
- **Annonce du plan** : Il s'agit d'amener les parties de votre développement de manière logique et claire (nous allons traiter dans le premier chapitre....., dans le deuxième nous allons....)

Une bonne introduction doit être rédigée (sans fautes d'orthographe ni maladresses de style) et construite progressivement en allant de ce que l'on sait vers ce que l'on se

¹⁵ Cet exemple correspond aux questions de recherche déjà annoncées (voir exemple 2 des questions de recherche) :

propose d'étudier et d'approfondir. Elle doit surtout capter l'attention du lecteur en posant des questions pertinentes et en mettant en place un cheminement intellectuel original.

L'importance de l'introduction tient qu'elle constitue l'entrée en matière qui va capter l'attention du lecteur ou le détourner du sujet. La première impression est essentielle pour la suite de la lecture. Alors, pensez à votre lecteur en écrivant l'introduction.

NB. L'introduction générale doit être écrite une fois la rédaction de tout le mémoire terminée.

3.6.1.3. Le développement : Le développement à son tour, comprend plusieurs parties ou chapitres, dont chacune d'elles est divisée en plusieurs chapitres ou sections. La structure des parties et celle des chapitres est similaire à celle de l'ensemble du mémoire (Introduction partielle, développement, conclusion partielle).

- **L'introduction partielle :** Une introduction partielle est une section d'un document de mémoire qui présente brièvement le sujet ou le contenu de ce mémoire, mais sans entrer dans les détails ou fournir une explication complète. Elle permet d'introduire le lecteur au sujet principal du document, de lui donner un aperçu général du contenu à venir, mais sans entrer dans les détails spécifiques ou les arguments détaillés. L'introduction partielle sert à éveiller l'intérêt du lecteur et à lui donner un aperçu de ce qu'il peut attendre du document. Elle peut inclure des informations contextuelles, des définitions de termes clés, des questions provocantes, des statistiques ou des faits pertinents, ou des exemples illustratifs pour susciter l'intérêt du lecteur. L'objectif d'une introduction partielle est de donner au lecteur une idée de ce qui sera abordé dans le mémoire, de lui fournir un aperçu global du sujet et de le préparer mentalement à la suite du contenu. Cela permet également de créer une transition fluide vers la section suivante du document, où les détails et les arguments plus approfondis seront exposés.
- **Le cadre théorique :** Il comprend les volets suivants, dans l'ordre :
 - Une rétrospective du problème,** c'est-à-dire ce qui est acquis d'une façon critique des travaux antérieurs, soit les points forts et les points faibles des recherches et

comment les résultats servent à la présente recherche ; cet exercice doit amener à la formulation de la problématique ; comme c'est la première étape de la recherche, c'est parfois l'étape la plus pénible et celle qui fait le plus souvent défaut ; cependant, plus on recommande de lire beaucoup non seulement afin de confronter les idées de façon critique, mais aussi dans le simple but de former l'esprit en recherche (Ghosh, 1973) ; de plus, en termes d'éthique, il faut vérifier si d'autres chercheurs n'ont pas travaillé sur le même sujet pour pouvoir se servir de leur expérience (Crête, 1997) ; par contre, il est inutile de remonter trop loin dans l'historique car il est souvent possible de partir d'un article ou d'un ouvrage de synthèse.

-**une introspective** qui est une formulation claire et précise de la problématique, car un problème bien formulé est un problème à moitié résolu ; il faut se demander pourquoi il est nécessaire de réaliser cette recherche et de connaître ses résultats (Chevrier, 1997), il faut aussi formuler et évaluer les enjeux soulevés par ce problème.

-Une première partie d'une perspective qui est la formulation d'hypothèses principale et secondaires de recherche, c'est-à-dire à quoi il est possible d'aboutir ou quelle relation il est possible de corroborer par l'expérimentation ou par l'observation (Couture, 1997b) ; l'hypothèse principale, ou question de recherche, est le nœud de la recherche car le projet de solution et donc l'objectif principal y sont implicites ; elle permet de garder le cap sur l'idée principale.

- **Le cadre expérimental :**

Le cadre expérimental (ou méthodologique) d'un mémoire est ce qu'il convient de faire pour vérifier les hypothèses postulées dans le cadre théorique (Gauthier, 1997b). Dans cette section, il est nécessaire de consigner tous les renseignements qui permettraient à d'autres personnes de refaire la démarche, de répéter l'expérience et d'en vérifier les conclusions (Lussier, 1997a).

Le cadre expérimental comprend les quatre volets suivants :

-Une description (population et lieu d'étude) et de l'échantillonnage ; en effet, la connaissance exacte du type d'échantillon et de sa représentativité est la base d'une bonne recherche (Beaud, 1997).

-Une description des instruments de la recherche.

-Les étapes méthodologiques (la démarche expérimentale)

-Les techniques et méthodes utilisées, d'analyse et de traitement des données.

a- Présentation et analyse des résultats

La présentation et l'analyse des résultats sont des étapes essentielles dans une recherche, elles représentent la partie objective du mémoire et consistent à exposer les données collectées et à les analyser de manière à en tirer des conclusions significatives.

A l'aide des résultats, les hypothèses avancées dans le cadre théorique sont confirmées ou infirmées. La présentation des résultats implique de présenter les données de manière claire et organisée. Cela peut être fait à l'aide de tableaux, de graphiques, de diagrammes, de statistiques ou d'autres outils visuels. L'objectif est de rendre les résultats facilement compréhensibles et accessibles aux lecteurs. Il est important de fournir suffisamment de contexte et de détails pour que les lecteurs puissent comprendre les résultats présentés.

L'analyse des résultats implique l'application de méthodes statistiques, de modèles ou de théories appropriées pour examiner les relations, les tendances ou les significations des données. L'analyse des résultats peut également impliquer une comparaison avec d'autres études, des normes ou des références pour évaluer la signification des résultats obtenus.

L'objectif de la présentation et de l'analyse des résultats est de fournir une compréhension claire et approfondie des données collectées, ainsi que des conclusions ou des implications qui en découlent. Cela permet aux lecteurs de comprendre les résultats de l'étude, d'évaluer leur validité et leur pertinence, et de tirer des enseignements importants pour la prise de décision ou la poursuite de la recherche.

b- Interprétation des résultats :

L'interprétation des résultats consiste à tirer ses propres conclusions de leur analyse : c'est une partie qui est subjective si elle est comparée à celle de l'analyse des résultats. Cette partie est en fait l'interprétation de tous les résultats, c'est ici que le lecteur constatera si les hypothèses de recherche sont vérifiées ou infirmées, c'est-à-dire si la

théorie reflète la réalité (Gingras, 1997), en termes de fidélité et de validité (Durand et Blais, 1997). Il faut noter que des résultats négatifs sont aussi intéressants en recherche que des résultats positifs. Dans ce cas la section de conclusion peut être développée sur ce qu'il y aurait lieu de faire pour obtenir éventuellement des résultats positifs.

c- Discussion des résultats

La discussion des résultats est une étape clé dans une recherche, elle consiste à établir le pont entre l'interprétation des résultats et les travaux antérieurs. C'est dans cette partie que l'on établit la relation avec les études antérieures. On y décrit comment les nouvelles connaissances théoriques ou pratiques s'intègrent dans le domaine étudié et en quoi elles diffèrent de celles qui existaient déjà. C'est dans cette partie que le lecteur saura ce que le mémoire lui apprend et quelle est sa portée (Lacroix, 1990).

Il est important de discuter des limites de l'étude ou des éventuelles sources d'erreur qui pourraient affecter les résultats. Cela permet de fournir une perspective critique et de mettre en évidence les domaines qui pourraient nécessiter des recherches supplémentaires ou une approche différente.

Enfin, la discussion des résultats doit aboutir à des conclusions claires et solides, qui résument les principales constatations et les implications qui en découlent. Les conclusions doivent être étayées par des preuves solides et justifiées par l'analyse des résultats présentée précédemment.

En résumé, la discussion des résultats consiste à interpréter, analyser et mettre en perspective les résultats présentés précédemment, en les comparant avec d'autres études ou références, en discutant de leurs implications et de leur signification, et en tirant des conclusions solides. Cela permet aux lecteurs de comprendre l'importance des résultats et de prendre des décisions éclairées en fonction des constatations de l'étude.

- **Conclusion partielle :**

Une conclusion partielle est une section qui se situe à la fin de chaque chapitre et qui résume les principales constatations ou points clés présentés jusqu'à présent, sans

fournir une conclusion définitive ou complète. Elle permet de faire le point sur les informations présentées jusqu'à présent et de donner une idée de la direction que prendra la suite de la recherche.

La conclusion partielle vise à rappeler les points importants abordés dans le mémoire et à souligner leur pertinence ou leur impact. Elle peut également servir à introduire de nouvelles questions ou à suggérer des pistes de réflexion pour la suite du document.

L'objectif d'une conclusion partielle est de permettre au lecteur de faire le point sur les informations présentées jusqu'à présent et de se préparer mentalement à la suite du document. Elle peut également servir à renforcer l'intérêt du lecteur pour la suite du travail en soulignant les aspects les plus intéressants ou les plus intrigants.

Il est important de noter que la conclusion partielle diffère de la conclusion finale ou générale du document. Alors que la conclusion finale cherche à récapituler l'ensemble du document et à fournir une réponse définitive ou une synthèse complète, la conclusion partielle se concentre sur les points clés présentés jusqu'à présent et sert de transition vers la suite du document.

En résumé, une conclusion partielle résume les principales constatations ou points clés présentés jusqu'à présent dans le document, sans fournir une conclusion définitive ou complète. Elle permet de faire le point sur les informations présentées dans le chapitre en question et de préparer le lecteur au chapitre suivant ou à la suite du document .

3.6.1.4. La conclusion générale :

La conclusion est la dernière partie du développement. Elle est la note finale sur laquelle se clôt le mémoire de recherche. Elle a pour fonction de synthétiser et de mettre en perspective les résultats de l'étude présentée. C'est pourquoi elle doit à la fois proposer un résumé intelligent des sections précédentes et répondre clairement

aux questions et hypothèses de travail qui auront été posées en cours de développement.

La conclusion n'a pas pour fonction de faire l'éloge de ce qui a été réalisé mais de montrer simplement l'intérêt de la recherche menée et l'apport de chacune des parties développées. Elle doit consister, par conséquent, en un aperçu synthétique, au ton mesuré et objectif.

L'étudiant chercheur doit certes montrer les « points forts » et les innovations de son étude mais il doit également dire un mot des éventuelles difficultés, lacunes et insuffisances qui ont pu gêner son travail. Celles-ci montrent qu'il est conscient des enjeux de sa recherche et qu'il possède la distance critique nécessaire pour juger son propre travail.

La conclusion est, en outre, le lieu où il convient d'indiquer les questions connexes à la recherche menée et qui méritent d'être étudiées. Ce sont généralement des questions non soulevées initialement, issues du travail d'investigation personnel, mais imposées par les exigences du sujet lui-même. Ces questions constituent autant d'ouvertures pour le travail à venir, dans le prolongement de la recherche se clôt.

En somme, dans la pratique et sous réserve d'adaptation aux problématiques spécifiques à certains domaines, la conclusion doit comporter les sous-parties suivantes mais sans indication de sous-titres :

a-Résumé des principales étapes de la recherche et exposé de la démarche adoptée.

b-Mise en perspective de la méthode utilisée (la démonstration) et des principaux résultats de l'étude.

c- Synthèse des difficultés rencontrées d'ordre théorique mais aussi pratique, et des questions qui demeurent sans réponse.

d-Ouverture sur des travaux apparentés ou comparables dans un esprit d'interdisciplinarité.

La conclusion est déterminante pour la note finale. Elle doit à la fois laisser un sentiment de satisfaction chez le lecteur et donner envie d'en savoir plus le jour de la soutenance.

3.6.2. La structure IMRAD (IMRED) : La structure IMRAD est une méthode de présentation couramment utilisée dans les articles scientifiques. Elle a été développée dans le domaine de la médecine avant d'être adoptée par les autres disciplines. Comme elle obéit à la même structure pour n'importe quelle recherche, elle permet au lecteur de se repérer facilement dans le texte. IMRAD est un acronyme des initiales de chaque partie du mémoire à savoir Introduction, Méthodes, Résultats et Discussion.

I : Introduction : L'introduction est le véritable début du mémoire (Quellet, 1981). Elle en est considérée comme le premier chapitre, du fait de son importance pour camper le sujet d'étude. Elle sert à susciter l'intérêt du lecteur pour le sujet (Lenoble-Pinson, 1996) et à préciser ce que contient l'ensemble du mémoire. Sa première page est la page 1 du manuscrit (Pinard *et al.*, 1977).

Cette section présente le contexte et l'objectif de l'étude. Elle expose les questions de recherche, les hypothèses, et fournit une revue de littérature pertinente pour justifier l'étude. Elle doit respecter le principe de l'entonnoir :

-Contexte général : quel est le sujet ?

-Contexte particulier : aspect spécifique, motivation et justification du choix du sujet (constat).

-Objectif de l'étude : il s'agit d'énoncer l'objectif, le problème, les questions et les hypothèses de recherche, démarche générale de vérification et le plan.

Exemple 1 d'introduction :

L'écrit est plus présent que jamais. Nous sommes confrontés dans notre quotidien à une multitude et à une diversité de textes : journaux, affiches, modes d'emploi, livres, messages électroniques, ..., **(Présentation du sujet ou contexte général)**

Au niveau du contexte algérien, l'enseignement du français dans le cycle secondaire a pour objectif de faire acquérir aux apprenants des connaissances suffisantes, leur assurant une réussite scolaire, et l'accès aux études universitaires dans les domaines scientifiques, littéraires et technologiques. **(Contexte particulier)**

-La production écrite est alors omniprésente

-Les difficultés d'apprentissage et de maîtrise de la production écrite. Pas uniquement pour le niveau d'enseignement : troisième année secondaire, mais de l'école primaire

jusqu'à l'université, les apprenants sont confrontés à un ensemble d'obstacles variés qui les empêchent de développer des compétences suffisantes en écriture. (**Motivation et justification du choix du sujet (constat)**)

L'objectif principal de cette recherche, qui s'inscrit le cadre général de la didactique cognitive de l'écriture, est de comprendre les effets d'un environnement informatisé et le rôle des activités et des outils d'aides sur l'activation et le développement de stratégies efficaces de réécriture et de révision dans un contexte plurilingue. (**Enoncer l'objectif**)

Nous nous intéressons dans cette recherche aux apports d'un environnement d'apprentissage informatisé au développement des stratégies de révision et de réécriture en français. (**Le problème**)

- Quel est l'effet de l'environnement informatisé sur la construction de connaissances et la réécriture de texte explicatif en français ?

- Quel est l'effet des outils d'aide sur la construction de connaissances et le développement des stratégies de réécriture en français ? (**les questions de recherche**)

H 1 : L'environnement d'apprentissage informatisé, permettrait au sujet de contourner ou de dépasser divers types d'obstacles empêchant la mise en place d'une réécriture efficace.

H 2 : l'environnement informatisé d'écriture, grâce aux nombreuses facilités qu'il procure au rédacteur serait capable de l'amener à amplifier et à améliorer ses stratégies de réécriture d'un texte explicatif. (**Les hypothèses de recherche**)

Nous avons présenté notre recherche en deux parties. Un cadre théorique et conceptuel, suivi du cadre méthodologique et expérimental. Enfin, un bilan, une conclusion générale et les perspectives qui nous permettent d'envisager cette recherche clôturent ce mémoire. La partie théorique et conceptuelle regroupe trois chapitres:

Au niveau du premier,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

Le deuxième chapitre est consacré,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

Le troisième chapitre,,,,,,,,,,,,,

La partie expérimentale, se partage également en trois chapitres. Le premier est méthodologique. Le deuxième chapitre est consacré à la description des résultats,

Enfin, le dernier chapitre de cette partie est une interprétation des résultats de l'expérimentation (**démarche générale de vérification : le plan**)

Exemple 2 :

Notre recherche porte ainsi sur l'enseignement apprentissage de la grammaire à travers la classe inversée. Ce présent travail s'inscrit dans le domaine de la didactique des langues, nous nous intéressons plus précisément aux étudiants de la 2ème année licence de français à l'université de Saida. Notre objectif consiste à mettre en évidence les avantages et les inconvénients (les effets) de la classe inversée sur l'enseignement apprentissage de la grammaire. La classe inversée ou la pédagogie inversée, appelée en anglais « FLIPPED CLASSROOM », est une approche pédagogique qui inverse la nature des activités d'apprentissage qui se déroulent en classe ou à domicile, entraînant une modification des rôles traditionnels de l'apprentissage. Nos lectures sur les avantages de cette méthode ainsi qu'à notre souci de bien exercer notre métier d'enseignant à l'avenir, nous a poussé à mener cette recherche afin d'aider les apprenants à comprendre les cours de la grammaire et par conséquent à développer leurs compétences en FLE.

Nos questions de recherche sont les suivantes : Quels sont les effets du recours à la pédagogie inversée sur l'enseignement apprentissage de la grammaire en classe de FLE ? Autrement dit, comment la pédagogie inversée peut elle aider à améliorer l'apprentissage des notions grammaticales ? Et quelles sont les attitudes des étudiants envers cette nouvelle méthode d'enseignement ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons émis les hypothèses suivantes que nous allons confirmer ou infirmer après la réalisation de l'expérience :

- a- La pédagogie inversée permettrait aux étudiants d'optimiser leurs connaissances grammaticales en faisant plus d'applications sur ces notions.
- b- Cette nouvelle méthode rendrait les étudiants plus autonomes en les impliquant dans leur processus d'apprentissage.

c- La majorité des étudiants apprécierait le mode d'enseignement inversé.

Pour répondre à notre problématique, nous comptons comparer entre deux méthodes d'enseignement de la grammaire (méthode traditionnelle vs méthode inversée), Ensuite proposer un test écrit pour le groupe expérimental qui va bénéficier de la leçon selon la méthode inversée et le même test pour le groupe témoin qui suivra la leçon de manière traditionnelle.

2. Pour répondre à la deuxième question, nous allons proposer un questionnaire aux étudiants ayant participé à l'expérience et vérifier leur degré d'engagement dans le processus d'apprentissage de la grammaire.

Après avoir cerné notre objet d'étude, nous avons choisi de subdiviser notre travail en deux chapitres nettement complémentaires.

Composante	Délimitation
1. Présentation générale du sujet	Notre recherche porte sur l'enseignement apprentissage de la grammaire à travers la classe inversée. Ce présent travail s'inscrit dans le domaine de la didactique des langues, nous nous intéressons plus précisément aux étudiants de la 2ème année licence de français à l'université de Saida.
2. Objectif	Notre objectif consiste à mettre en évidence les avantages et les inconvénients (les effets) de la classe inversée sur l'enseignement apprentissage de la grammaire.
2. Définition des concepts	La classe inversée ou la pédagogie inversée, appelée en anglais « FLIPPED CLASSROOM »,et à passer à un modèle éducatif efficace, pratique, plus humain et qui implique l'apprenant.

4. Intérêt du sujet et motivation	Nos lectures sur les avantages de la méthode inversée ainsi qu'à notre souci de bien exercer notre métier d'enseignant à l'avenir, nous ont poussé à mener cette recherche afin d'aider les apprenants à comprendre les cours de la grammaire et par conséquent à développer leurs compétences en FLE.
5. questions de recherche	Nos questions de recherche sont les suivantes : Quels sont les effets du recours à la pédagogie inversée sur l'enseignement/apprentissage de la grammaire en classe de FLE ? Autrement dit, comment la pédagogie inversée peut-elle aider à améliorer l'apprentissage des notions grammaticales ? Et quelles sont les attitudes des étudiants envers cette nouvelle méthode d'enseignement ?
6. Les hypothèses	Pour répondre à cette problématique... et vérifier leur degré d'engagement dans le processus d'apprentissage de la grammaire.
7. La méthodologie	Pour répondre à notre problématique, nous comptons comparer entre deux méthodes d'enseignement de la grammaire (méthode traditionnelle vs méthode inversée) et vérifier leur degré d'engagement dans le processus d'apprentissage de la grammaire.
8. Annonce du plan	Après avoir cerné notre objet d'étude, nous avons choisi de subdiviser notre travail en deux chapitres nettement complémentaires.

--	--

M : Matériels et Méthodes : Le terme "matériel et méthode" fait référence à la section qui décrit en détail les méthodes et les procédures utilisées pour mener l'étude.

Dans cette section, les chercheurs fournissent des informations spécifiques sur la manière dont l'étude a été conçue et menée, afin de permettre à d'autres chercheurs de reproduire les résultats ou de mener des études similaires. Elle comprend généralement les éléments suivants :

a. Échantillonnage : Cette partie décrit comment l'échantillon ou la population d'étude a été sélectionné. Elle précise les critères d'inclusion et d'exclusion, ainsi que la taille de l'échantillon.

b. Collecte de données : Cette partie décrit les instruments ou les méthodes utilisées pour collecter les données. Il peut s'agir de questionnaires, de tests psychologiques, d'entretiens, d'observations, etc. Les chercheurs fournissent des détails sur la façon dont les données ont été collectées, y compris le moment, le lieu et les conditions de collecte.

c. Variables et mesures : Cette partie précise les variables étudiées et les mesures utilisées pour les évaluer. Elle explique comment les variables ont été opérationnalisées et mesurées, ainsi que les échelles de mesure utilisées.

d. Procédures d'analyse : Cette partie décrit les méthodes d'analyse statistique utilisées pour traiter les données. Elle explique les tests statistiques, les modèles ou les logiciels utilisés pour analyser les données et obtenir les résultats.

e. Ethique : Cette partie aborde les questions éthiques liées à l'étude. Elle précise si l'étude a été approuvée par un comité d'éthique, si les participants ont donné leur

consentement éclairé, et comment les chercheurs ont assuré la confidentialité et la protection des données.

La section "matériel et méthode" est essentielle pour évaluer la validité et la fiabilité de l'étude, ainsi que pour permettre aux autres chercheurs de reproduire les résultats ou de mener des études similaires. Elle doit être détaillée, claire et transparente afin que les lecteurs puissent comprendre et évaluer les méthodes utilisées.

R : Résultats : Dans un mémoire, la section des résultats présente les principales découvertes et les données obtenues à partir de l'étude ou de la recherche réalisée. Cette section est généralement consacrée à la présentation objective des résultats, sans interprétation ou discussion approfondie.

Les résultats peuvent être présentés de différentes manières en fonction de la nature de l'étude et des données recueillies. Voici quelques éléments clés que l'on peut trouver dans la section des résultats d'un mémoire :

a. Présentation des données : Les résultats peuvent être présentés sous forme de tableaux, de graphiques, de figures ou d'autres formes de représentation visuelle pour faciliter la compréhension des données. Les données brutes ou les résultats statistiques peuvent être inclus dans cette section.

b. Analyse des données : Les résultats peuvent être accompagnés d'une analyse statistique appropriée pour interpréter les données et les présenter de manière significative. Cela peut inclure des tests statistiques, des analyses de corrélation, des comparaisons de groupes, etc.

c. Résumé des résultats : Dans cette partie, les résultats clés sont résumés de manière concise et objective. Les tendances, les modèles ou les relations importantes entre les variables peuvent être soulignés.

d. Présentation des résultats négatifs : Il est également important d'inclure les résultats négatifs ou les résultats qui ne confirment pas les hypothèses de recherche. Cela démontre l'intégrité scientifique en présentant tous les résultats obtenus, qu'ils soient significatifs ou non.

e. Précision des données : Il est important de fournir des informations détaillées sur la précision des données, y compris les marges d'erreur, les intervalles de confiance, les p-values, etc., pour permettre aux lecteurs d'évaluer la validité des résultats.

La section des résultats doit être claire, organisée et bien structurée, afin que les lecteurs puissent comprendre et interpréter facilement les données présentées. Il est également courant de faire référence à des tableaux ou à des figures spécifiques dans le texte principal du mémoire pour faciliter la compréhension des résultats.

D : Discussion : Dans un mémoire, la section de discussion est un espace dédié à l'interprétation et à l'analyse des résultats obtenus dans l'étude ou la recherche. Elle permet aux auteurs de discuter des implications de leurs résultats, de les mettre en perspective par rapport à la littérature existante, de souligner les limites de l'étude et de formuler des recommandations pour de futures recherches.

Voici quelques éléments clés que l'on peut retrouver dans la section de discussion d'un mémoire :

a. Interprétation des résultats : Les auteurs discutent des résultats obtenus et les interprètent à la lumière de la question de recherche et des objectifs de l'étude. Ils mettent en évidence les tendances, les relations, les différences significatives ou les modèles observés dans les données.

b. Comparaison avec la littérature existante : Les auteurs comparent leurs résultats avec les études antérieures et la littérature existante dans le domaine de recherche. Ils discutent des similitudes, des différences ou des contradictions entre leurs résultats et ceux des autres études. Cela permet de situer l'étude dans le contexte plus large de la recherche déjà réalisée.

c. Explication des résultats : Les auteurs proposent des explications possibles pour les résultats obtenus. Ils peuvent discuter des mécanismes sous-jacents, des facteurs influençant les résultats ou des variables qui pourraient expliquer les observations faites.

d. Limitations de l'étude : Les auteurs identifient et discutent des limitations de leur étude. Il peut s'agir de contraintes méthodologiques, de biais potentiels, de limitations de l'échantillon, de problèmes de généralisation, etc. Les limitations doivent être reconnues de manière transparente et honnête.

e. Recommandations pour de futures recherches : Les auteurs formulent des recommandations pour de futures recherches basées sur les résultats et les limitations de leur étude. Ils identifient les lacunes dans la recherche actuelle et proposent des pistes pour de nouvelles études ou de nouvelles approches méthodologiques.

La section de discussion permet aux auteurs de donner du sens à leurs résultats, d'explorer les implications de leurs découvertes et de contribuer à la littérature existante. Elle est essentielle pour montrer la valeur ajoutée de l'étude et pour susciter de nouvelles perspectives de recherche dans le domaine étudié.

3.7. Comparaison entre la structure classique et la structure IMRAD :

La structure classique d'un mémoire peut varier en fonction des exigences spécifiques de l'institution académique ou du domaine d'étude. Cependant, elle suit généralement une structure générale comprenant les éléments suivants :

1. Introduction : Cette section présente le contexte de l'étude, les objectifs de recherche, la problématique et les questions de recherche.

2. Revue de littérature : Cette partie examine les travaux antérieurs pertinents dans le domaine d'étude, identifie les lacunes dans la littérature existante et justifie la nécessité de l'étude.

3. Méthodologie : Cette section décrit en détail les méthodes et les procédures utilisées pour mener l'étude, y compris l'échantillonnage, les instruments de collecte de données et les méthodes d'analyse.

4. Résultats : Cette partie présente de manière objective les résultats de l'étude, généralement sous forme de tableaux, de graphiques ou de figures.

5. Discussion : Cette section interprète les résultats, les met en perspective par rapport à la littérature existante, discute des implications, des limites de l'étude et formule des recommandations pour de futures recherches.

6. Conclusion : Cette partie résume les principales conclusions de l'étude, souligne les contributions et les implications pratiques, et évoque les perspectives futures de recherche.

En revanche, la structure IMRAD (Introduction, Méthodes, Résultats et Discussion) est une structure plus spécifique et couramment utilisée dans les articles scientifiques. Elle met l'accent sur la présentation claire et logique des résultats de recherche. Comparée à la structure classique d'un mémoire, la structure IMRAD comprend les éléments suivants :

1. Introduction : Cette section présente le contexte, les objectifs de recherche, la justification et la revue de littérature. Elle se concentre sur la présentation du problème de recherche et de son importance.

2. Méthodes : Cette partie décrit en détail les méthodes et les procédures utilisées pour mener l'étude, y compris l'échantillonnage, les instruments de collecte de données et les méthodes d'analyse. Elle se concentre sur la rigueur méthodologique et la reproductibilité de l'étude.

3. Résultats : Cette section présente de manière objective les résultats de l'étude, généralement sous forme de tableaux, de graphiques ou de figures. Elle se concentre sur la présentation des données brutes et des résultats statistiques.

4. Discussion : Cette partie interprète les résultats, les compare avec la littérature existante, discute des implications, des limites de l'étude et formule des recommandations pour de futures recherches. Elle se concentre sur l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

Bien que la structure IMRAD soit plus spécifique et axée sur les résultats, la structure classique d'un mémoire peut être plus flexible et permettre une plus grande liberté dans l'organisation et la présentation des informations. Il est important de se référer aux directives spécifiques de l'institution académique ou le domaine d'étude pour déterminer la structure appropriée à suivre dans votre mémoire.

**Volet 4. Quelques conseils de rédaction et de
présentation du mémoire.**

Objectifs :

- Maîtriser les normes rédactionnelles.
- Reconnaître la procédure et le déroulement de la soutenance.
- Identifier les différentes formes du plagiat et comment l'éviter.

4. Enonciation : quels pronoms utilisés : je, nous ou on ?

4.1. Emploi des pronoms

L'écrit académique connaît un emploi particulier des pronoms de première personne. Dans les mémoires, les articles et les ouvrages, on emploie de manière courante le *nous* dit « auctorial » ou « de modestie ».

Ce *nous* venant à la place du *je* traditionnel, l'accord des adjectifs et des participes passés prend en compte l'identité de l'auteur/e et non la forme grammaticale du pronom. Ainsi, l'accord est toujours au singulier : A partir de notre expérience en tant qu'enseignante de français, langue étrangère durant quelques années au collège, nous avons été **conduite** à constater les grandes difficultés que rencontrent les apprenants lors de la production de textes recevables.

Le verbe, quant à lui, prend toujours la forme du pluriel :

Nous avons donc conduit **une pré-enquête** par **questionnaire** sur les représentations des tâches de révision- réécriture en FLE.

Cependant, le pronom *je* continue à être utilisé dans les écrits scientifiques. Sa fréquence dépend du champ disciplinaire et de l'expérience de l'auteur : ainsi, un auteur confirmé s'autorise à utiliser *je*, alors qu'un étudiant emploie *nous* dans son mémoire.

Il faut savoir que l'emploi de *nous* est une convention plus qu'une norme. Les directeurs de recherche disent souvent qu'il faut assumer le je, ce qui n'est évidemment pas facile au tout début de l'activité de recherche.

NB. Que l'on choisisse d'employer *nous* ou *je*, il convient de s'en tenir au choix fait et de ne pas alterner ces formes dans le texte. Il est en revanche permis d'utiliser *je* dans les remerciements et *nous* dans le reste du travail.

*Le *nous* d'auteur est à éviter lors d'une communication orale.

4.2. Passivation

La passivation est une opération syntaxique qui consiste en la transformation d'une structure à la voix active en une structure à la voix passive, où le sujet grammatical 'subit' l'action de l'agent (Compl d'agent), qui peut souvent être éliminé. **Ex** : Ce corpus a été analysé d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

4.3. Localisation par deixis¹⁶

Le discours académique utilise différentes formes linguistiques pour situer et organiser les arguments, les exemples ou les étapes du raisonnement ; le texte est alors vu comme espace. On renvoie aux sections précédentes ou à venir, on introduit les exemples ou les tableaux en prenant comme point de repère l'avant et l'après du texte.

Exemple : Dans l'exemple **ci-après**, comme nous l'avons indiqué *supra*, voir *supra*, analyse de la 7^{ème} question adressé aux apprenants ...

Les théories, les illustrations et les démonstrations peuvent être signalées par l'adverbe *ici*, tandis que le déroulement de la démonstration peut être appuyé par *maintenant*.

Exemple : nous¹⁷ **allons maintenant voir que...** Nous interprétons **maintenant** les réponses fournies aux questions fermées et aux questions ouvertes de la troisième partie concernant la correction de l'écrit.

4.4. Emploi des temps verbaux

Le travail de recherche connaît plusieurs étapes-formulation de la problématique et des hypothèses, définition du cadre théorique, recueil des données, analyse des données-qui, toutes, sont mises en perspective non seulement les unes par rapport à leur

¹⁶ ¹⁶ \de.ik.sis\ n.féminin Les déictiques sont des termes (pronoms personnels ou démonstratifs, adverbes de lieu ou de temps, déterminants ou pronoms possessifs) qui ne prennent leur sens que dans le cadre de la situation d'énonciation. Les déictiques désignent les partenaires de la communication : locuteur et allocutaire.

¹⁷ Dans cet exemple, 'nous' inclut l'auteur et le lecteur.

exposition discursive dans le mémoire. L'emploi des temps verbaux rend compte de cette mise en perspective.

Selon Ablali (2006), le **présent** représente quelque 70% de l'ensemble des temps verbaux utilisés dans le discours scientifique. Les autres temps utilisés sont le passé composé, le futur simple, plus rarement le conditionnel et l'impératif.

Le passé composé est employé soit pour décrire le déroulement de la recherche. Ex : les apprenants ont rédigé puis réécrit trois versions de textes argumentatifs. La collecte des données a débuté à la fin du mois d'octobre. Nous avons conservé les premiers jets pour les deux groupes (G1; G2) ainsi que les versions réécrites pour tous les apprenants.

Le futur simple (8% des formes conjuguées, selon Poudat (2006)) est généralement utilisé pour anticiper sur les résultats de la recherche (en introduction : **nous verrons que ...nous nous attacherons ensuite à...**) ou encore pour anticiper sur l'exposition (**nous y reviendrons plus tard**).

L'emploi du **conditionnel** correspond de fait à une prise de distance montrant que le scripteur soit n'adhère pas à ce qui est affirmé, soit considère les faits énoncés comme non vérifiés, ou non fiables : Ex : nous pensons que, la collaboration, en équipe de deux apprenants permettrait d'améliorer les compétences rédactionnelles de ces derniers.

L'impératif joue généralement un rôle didactique dans le discours scientifique, en appelant à l'implication du lecteur : revenant maintenant au 1^{er} cas, voyons comment la langue maternelle influe sur l'apprentissage d'une langue étrangère, etc. Il convient de ne pas abuser de ce mode dans les travaux de recherche.

L'imparfait est à dans l'exposition du déroulement de la recherche. Cette forme verbale permet d'appréhender un acte ou un processus dans sa durée, or, le discours scientifique vise à exposer la méthode et les résultats d'une recherche. Etant donné le caractère à priori rationnel et objectif de la science, même lorsqu'on décrit des objets ou des situations-contextes qui favorisent dans les autres genres discursifs l'emploi de l'imparfait- on doit privilégier l'emploi du présent. Un tel emploi permet d'ailleurs de souligner l'actualité de l'objet.

4.5. Modalités et subjectivité

Un travail de recherche répond à un principe d'objectivité : la rigueur des méthodes, la sélection minutieuse des données, les calculs, les vérifications, etc. sont justement là pour assurer la vérifiabilité des données et la mise à distance de la subjectivité du chercheur. Cette spécificité du discours de recherche est représentée, dans les textes, par un effacement des marqueurs de subjectivité tels que les évaluatifs (bon, meilleur, bien, intensément, etc.) et par un usage des modalisations opérant une mise à distance (emploi du conditionnel ou d'adverbes comme assez, plutôt, etc.)

En effet, l'usage des évaluatifs serait contraire au principe d'objectivité car le travail de recherche n'est pas appelé à évaluer subjectivement, par exemple, dire que le niveau des élèves est *élevé* ou qu'il est *faible* en français ne constitue pas un résultat scientifique (élevé ou faible par rapport à quoi d'ailleurs). On peut dire, en revanche, que les évaluatifs sont en fin de compte un excellent indice d'auto-évaluation : à chaque fois qu'on tente d'utiliser un, il convient de se poser la question : « dispose-t-on d'*assez* de données pour décrire l'objet d'étude, ou pour apporter des éléments de réponse à la problématique ? »

Le recours aux modalisations-dont il ne faut néanmoins pas abuser- permet d'indiquer clairement les passages qui ne relèvent pas d'une exposition de résultats vérifiés ou vérifiables de recherche, et de les distinguer par exemple de l'exposition des hypothèses, de l'étape d'interprétations des résultats ou encore des discussions théoriques ou méthodologiques.

4.6. Recommandations et consignes pour la rédaction d'un mémoire:

4.6.1. Le volume du mémoire : La qualité d'un mémoire de master (deuxième cycle) ne peut être évaluée en fonction de la quantité de données, d'informations ou de sources documentaires utilisées. Ce qui importe avant tout, c'est la qualité et l'originalité de la recherche effectuée. Idéalement, le mémoire devrait contenir environ 50 à 100 pages.

N.B. Il est important de ne pas considérer les parties théoriques et pratiques comme deux éléments séparés et indépendants. Il est essentiel que les idées théoriques soient

intégrées à l'étude de terrain de manière à ce que le lecteur comprenne clairement qu'elles servent de fondement pour le cas étudié.

4.6.2. La mise en forme du mémoire : Les critères de présentation d'un mémoire suivent des normes internationales. Cependant, il est important de noter que certains détails peuvent varier d'une discipline à une autre, voire dépendre des choix individuels. Lorsqu'un étudiant fait un choix, il doit le maintenir de manière cohérente tout au long du mémoire.

4.6.3. La mise en page de mémoire :

Le contenu de même que la forme jouent un rôle essentiel dans l'évaluation d'un mémoire. Il est donc crucial de respecter les normes d'écriture qui définissent la mise en page d'un mémoire. Nous essayons de fournir des indications sur les marges, la police de caractères, les interlignes et la hiérarchisation des différentes parties qui composent le corps du mémoire.

Il convient de souligner que la mise en page du texte obéit à un certain nombre de critères, notamment :

Marges	<ul style="list-style-type: none">- À droite, en haut et en bas 2,5 cm.- À gauche 3 cm pour faciliter la lecture après la reliure.- Le texte doit être justifié (lignes alignées à droite et à gauche)
Pagination	Elle débute dès la première page. Les pages liminaires y compris le sommaire ou la table des matières sont numérotés en chiffres romains (en minuscule). Tout le reste, jusqu'à la fin du mémoire, est numéroté en chiffres arabes. <ul style="list-style-type: none">- Pagination en chiffres arabes, ni point ni tiret, alignés avec le texte en bas à droite.- Les pages de garde (blanches) ne sont pas paginées et ne sont pas comptées.- Le résumé (dans les 3 langues), les remerciements, le sommaire et les listes des tableaux et des figures sont paginées en

	<p>chiffres romains.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les intercalaires (les pages comportant les titres des chapitres) sont comptés, mais non paginés.
Intercalaires	<p>Il s'agit des pages vides contenant les titres des chapitres : centrés, en taille 24, en majuscule et en gras (il ne faut pas répéter ce titre dans la page suivante).</p>
Annexes	<p>Chaque annexe est précédée d'une feuille séparée, non paginée, sur laquelle on trouve l'identification de l'annexe (A, B, C...) précédée du terme « annexe », ainsi que le titre de celle-ci (annexe A : titre). Ces informations sont en majuscules, en gras et sont centrées sur la page.</p>
Corps du mémoire	<p>Caractères : Times New Roman, taille 12 ou 13.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'interligne du texte est de 1,5. Pour certaines parties comme dans les citations longues on peut opter pour un interligne simple (1). - Chaque paragraphe commence sans retrait. - Texte justifié à gauche et à droite. - Toutes les majuscules portent les accents ou les trémas. - L'italique est utilisé uniquement pour les titres de livres et de revues et les mots empruntés à une langue étrangère. - L'italique est également utilisé pour accentuer un mot ou une expression. - Les guillemets «.. » sont réservés aux citations. - Le gras n'est utilisé que pour les titres principaux et les sous-titres. - Le soulignement n'est jamais utilisé ! - Le mémoire est imprimé en noir. S'il y a lieu, la couleur est utilisée dans les graphiques pour

	en faciliter la compréhension.
Numérotation (chapitres et sections)	<ul style="list-style-type: none"> - Le texte sera divisé en sections (1, 2, 3...) et, au besoin, en sous-sections (1.1, 1.2; 2.1, 2.2...). - On ne devrait pas dépasser trois niveaux chiffrés (2.1.1, 2.1.2...).
Tableaux et figures, (Schéma, photographie ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Tableaux : taille des caractères : entre 9 et 12. - Figures : entre 6 et 12. - Utiliser une numérotation continue. - Centrer et placer, en haut du tableau ou de la figure, le mot « tableau » ou « figure » son numéro et son titre. - Indiquer la source en dessous du tableau, centrée, en Times News Roman, taille 10. - Reproduire une figure plutôt que de la scanner. - Placer les tableaux et les figures dans les annexes lorsqu'ils occupent plus d'une page.
Notes de bas de page	<ul style="list-style-type: none"> - Taille 10. - L'interligne des notes de bas de page est simple (1).
Remerciements et dédicaces	-les listes trop longues sont à éviter.
Table des matières	<ul style="list-style-type: none"> - Doit figurer au début (après le résumé et les remerciements). ou à la fin du document. - Annonce le contenu détaillé du mémoire. - Indique le numéro de page de chaque contenu.
Citations et références bibliographiques	Voir point 4.6.3.1.

4.6.3.1. La rédaction des références bibliographiques :

Le mémoire est organisé par catégorie : les ouvrages sont classés par ordre alphabétique des noms d'auteurs (et non des prénoms), suivis des périodiques et des articles, et enfin des mémoires et thèses (veuillez consulter les règles de présentation ci-dessous). Toutes les références citées dans le texte doivent obligatoirement figurer dans la bibliographie. Cependant, les ouvrages, articles ou autres peuvent être cités dans la bibliographie sans nécessairement être référencés dans le texte.

Dans le cadre d'une recherche scientifique, chaque document utilisé doit être mentionné dès sa première apparition et à chaque utilisation ultérieure, en suivant un système de référence spécifique. La présentation des références bibliographiques est essentielle pour garantir la validité scientifique.

La norme ISO 690, mise à jour en juillet 2010, est une norme bibliographique internationale qui fournit des principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations. Cependant, il existe différentes pratiques et plusieurs modèles, tels que les modèles américains (APA, Chicago, MLA, Turubian, AMA). Il est important de présenter sa bibliographie de manière cohérente en utilisant un seul modèle et en précisant le choix du modèle utilisé.

- **Objectifs de la bibliographie :**

1. Évaluer la qualité et la pertinence du travail effectué

- La qualité d'un document repose sur sa source (fiabilité) : il est préférable de privilégier les éditeurs et les sites reconnus.
- La qualité d'un document dépend également de son contenu : il est important de prendre en compte son objectivité, son exactitude, ainsi que l'actualité des informations qu'il contient, etc.
- La pertinence d'un document dépend de sa nature et de son intérêt pour le travail à réaliser :
- Pour les ouvrages théoriques : ils permettent de maîtriser les concepts.
- Pour les articles de périodiques : ils offrent une actualité sur le sujet.

- Pour les travaux académiques : ils font le point sur un sujet de recherche.
- Pour les rapports : ils étudient une réalité bien définie dans le temps.

2. Identifier les sources utilisées

- Détailler les différents éléments du document :
 - Auteur(s)
 - Date de publication du document
 - Titre de l'ouvrage, de l'article, de l'étude
 - Éditeur, nom de la revue
 - Adresse internet
 - Pagination
 - Etc.

3. Respecter le droit d'auteur

- Faire des citations de ses sources permet d'éviter le plagiat, qui consiste à utiliser une œuvre ou une partie d'une œuvre sans citer son auteur.

- **Citer les références dans le texte**

Selon la méthode auteur-date, il est nécessaire d'inclure les références à ces documents à la fois dans le texte, là où ils sont utilisés (les références dans le texte), et à la fin du document, sous forme de bibliographie (les références en fin de document). Selon cette méthode, seules les notes de contenu (précisions, remarques, commentaires, etc.) sont mises dans les notes de bas de page.

La méthode auteur-date permet au rédacteur d'indiquer directement dans le texte la source d'une citation en donnant entre parenthèses le nom de l'auteur, l'année de publication et, le cas échéant, la page correspondante lorsqu'il s'agit d'un propos cité.

- Dans tous les cas, les prénoms des auteurs peuvent être remplacés par leurs initiales.
- Les titres des chapitres et des articles doivent être mis entre guillemets.
- Lorsqu'une référence est citée deux fois consécutives, pour la deuxième occurrence, il suffit d'écrire : (Idem, p...).
- Au-delà de la troisième occurrence consécutive, on écrit : (Ibid., p...).
- Lorsqu'il y a une référence intermédiaire, on reprend l'auteur et l'année, en mentionnant (op. cit.).

Voici quelques exemples illustrant la manière de rédiger une référence dans le texte.

- **La citation :**

La citation (auteur, date) est une description abrégée mais précise du document consulté, souvent accompagnée de la page citée. Elle garantit une correspondance exacte avec la référence bibliographique qui fournit une description plus complète et globale de la source.

Exemple : (Ellis, 2006) ou (Ellis, 2006, p. 28)

- La citation d'un passage consiste à reproduire exactement un extrait d'un document. Elle est encadrée par des guillemets.

Exemple : « Le feed-back ou la rétroaction corrective est un ensemble de réactions à des énoncés d'apprenants comportant une erreur ». (Ellis, 2006, p. 28).

N.B. Il est important d'utiliser un système cohérent de ponctuation et de typographie dans l'ensemble de la liste de références. Chaque élément doit être clairement séparé du suivant par un signe de ponctuation approprié ou une variation typographique.

4.7. À propos de l'encadrement et de l'évaluation du mémoire:

4.7.1. Le choix du sujet et de l'encadreur : Après avoir travaillé intensivement pendant 3 semestres, la deuxième année de master offre à l'étudiant l'opportunité de mettre en pratique ses connaissances académiques et d'évaluer ses compétences sur le terrain en choisissant d'abord un sujet et un directeur de recherche.

L'encadreur et l'étudiant définissent ensemble le sujet du mémoire. Ils examinent également ensemble la pertinence et la faisabilité du sujet. Une fois le thème choisi, il n'est plus possible de le changer.

Toute modification du sujet du mémoire doit être soumise à l'examen du comité pédagogique, qui prendra sa décision en fonction des justifications fournies.

Lors de la rédaction du mémoire, l'étudiant doit respecter scrupuleusement les indications de son directeur de recherche.

4.7.2. Le respect des règles éthiques :

Selon l'arrêté ministériel n° 1082 du 27 décembre 2020, le plagiat est défini comme tout acte de falsification de résultats ou de fraude dans des travaux scientifiques. Les actes suivants sont considérés comme des actes de plagiat :

- Citer ou reformuler totalement ou partiellement des idées, des informations, des textes, des paragraphes, des extraits d'articles publiés, d'ouvrages, de magazines, d'études, de rapports ou de sites internet sans mentionner leurs sources et leurs auteurs ;
- Citer des extraits d'un document sans les mettre entre parenthèses et sans mentionner leurs sources et leurs auteurs ;
- Utiliser des données spécifiques sans préciser leur source et leurs auteurs ;
- Utiliser et insérer des images, des cartes géographiques, des tableaux statistiques et des schémas sans référence à leur origine, leur source et leurs auteurs ;
- Traduire intégralement ou partiellement d'une langue vers la langue utilisée par l'étudiant sans mentionner le traducteur et sa source.

4.7.3. Accompagnement pédagogique et relation encadreur-étudiant

L'encadreur s'engage à fournir à son encadré les moyens de le contacter et à l'informer de ses jours et horaires de disponibilité pour les séances de travail ;

L'étudiant s'engage de sa part à prendre rendez-vous avec son encadreur afin de s'assurer de sa disponibilité totale pour l'aider ;

L'étudiant et l'encadreur établissent un calendrier indicatif (voir modèle en annexe 5) avec des dates clés auxquelles l'étudiant doit soumettre progressivement les chapitres sur lesquels il a travaillé. Si l'étudiant ne peut pas respecter les délais fixés, il doit en informer son encadreur et expliquer les difficultés rencontrées ;

L'encadreur peut organiser des réunions individuelles ou collectives avec les étudiants de la même spécialité. Les réunions collectives sont bénéfiques car elles permettent de partager les expériences et de réfléchir ensemble aux problèmes pouvant survenir pendant la réalisation de la recherche ;

Si le temps le permet, il est possible d'organiser une "pré-soutenance" (vers le mois de mai) où les étudiants présentent leurs travaux. Cette session offre l'occasion d'éviter certaines remarques de la part des membres du jury le jour de la soutenance.

4.7.4. Le dépôt du mémoire :

L'étudiant a la possibilité de soumettre son mémoire à deux périodes spécifiques :

- Entre fin mai et début juin, lors de la session normale, avec une soutenance qui doit avoir lieu avant la fin du mois de juin. Cette période est idéale si l'étudiant souhaite se préparer aux différents concours de doctorat à travers le pays.

- Au début du mois de septembre, lors de la session de rattrapage, avec une soutenance prévue dans la deuxième quinzaine de septembre.

4.7.5. Evaluation du mémoire :

La soutenance du mémoire est un événement public où un jury, comprenant un président, un examinateur et l'encadreur. Le jour de la soutenance est celui où le jury évalue et attribue une note finale au travail de l'étudiant, en tenant compte à la fois de la qualité de l'écrit et de la performance orale. Les critères d'évaluation d'un mémoire peuvent varier en fonction de la discipline et des attentes spécifiques de l'établissement d'enseignement. Cependant, voici quelques critères généraux qui sont souvent pris en compte :

a- Pertinence du sujet : Le mémoire doit aborder un sujet pertinent et original dans le domaine d'étude choisi.

b- Structure et organisation : Le mémoire doit être bien structuré, avec une introduction claire, des chapitres cohérents et une conclusion solide.

c- Analyse critique : Le mémoire doit démontrer une capacité à analyser de manière critique la littérature existante, les théories ou les données pertinentes.

d- Méthodologie : Le mémoire doit présenter une méthodologie de recherche rigoureuse et appropriée, en expliquant comment les données ont été collectées et analysées.

e- Résultats : Les résultats présentés dans le mémoire doivent être clairs, pertinents et en adéquation avec les objectifs de recherche établis.

f- Argumentation : Le mémoire doit présenter des arguments solides et être soutenu par des preuves, des exemples concrets et des références appropriées.

g- Contribution au domaine : Le mémoire doit apporter une contribution significative à la connaissance existante dans le domaine d'étude, en proposant de nouvelles idées, des perspectives originales ou des recommandations pratiques.

h- Qualité de l'écriture : Le mémoire doit être rédigé avec une bonne maîtrise de la langue, une clarté de l'expression et une absence d'erreurs grammaticales ou typographiques.

Ces critères peuvent varier, donc il est important de se référer aux directives spécifiques fournies par l'établissement d'enseignement ou le département concerné pour connaître les critères d'évaluation précis du mémoire. (Voir aussi grille d'évaluation d'un mémoire en annexe 6 (à titre indicatif))

4.8. À propos de la soutenance :

La condition primordiale de la soutenance est que les membres du jury, y compris l'encadreur, remettent un rapport de soutenabilité.

- Les jurys sont désignés sur proposition de l'encadreur et leur validation est effectuée par le Comité Scientifique de Département (CSD).
- Le planning des soutenances est établi au sein du même comité.
- L'étudiant dispose de 15 à 20 minutes pour expliquer le choix de son sujet et présenter les principaux résultats de son étude.
- Le jury est composé de trois enseignants (le président du jury, l'examineur et l'encadreur) qui poseront des questions à tour de rôle pendant 30 minutes. L'étudiant pourra répondre simultanément.

4.9. Après la soutenance :

Après la soutenance de son mémoire, l'étudiant doit suivre la procédure de correction établie par son établissement d'enseignement supérieur. Les étapes de cette procédure peuvent varier d'un établissement à un autre, mais généralement, voici ce que l'étudiant doit faire :

- a- Recevoir les commentaires et les recommandations du jury : Après la soutenance, le jury évalue le mémoire et fournit des commentaires, des suggestions et des recommandations à l'étudiant. Ces retours peuvent concerner des aspects à améliorer, des corrections à effectuer ou des ajouts à apporter.

b- Prendre connaissance des commentaires du jury : L'étudiant doit prendre le temps de bien comprendre les commentaires et les recommandations du jury. Il peut être utile de les noter et de les classer par ordre de priorité.

c- Effectuer les corrections nécessaires : Sur la base des commentaires reçus, l'étudiant doit apporter les corrections nécessaires à son mémoire. Cela peut inclure la révision de certaines parties, la clarification des idées, la modification de la structure ou l'ajout de nouvelles informations.

d- Respecter les délais fixés : L'établissement d'enseignement supérieur peut fixer un délai pour la soumission des corrections. Il est essentiel que l'étudiant respecte ces délais afin de finaliser la correction de son mémoire dans les délais impartis.

e- Soumettre la version corrigée : Une fois les corrections effectuées, l'étudiant doit soumettre la version corrigée de son mémoire conformément aux instructions fournies par son établissement. Cela peut impliquer de remettre une copie imprimée, une version électronique ou les deux.

Il est important que l'étudiant suive attentivement les directives de son établissement et communique avec son encadreur ou le secrétariat de son programme pour toute question ou clarification supplémentaire concernant la procédure de correction du mémoire après la soutenance.

4.10. Le plagiat :

4.10.1. Qu'est-ce que le plagiat ?

Le "plagiat" se réfère à l'action de copier un auteur en s'appropriant indûment des passages de son œuvre (Petit Robert, 2007).

- Le "plagiat" consiste à s'approprier les idées, les interrogations et les résultats de quelqu'un d'autre et à les présenter comme siens, qu'ils soient publiés ou non, sans reconnaître la paternité intellectuelle.

- Le "plagiat" implique de prendre des extraits de texte, des images, des cartes, des tableaux, des données, des graphiques, des dessins, des analyses, des raisonnements, des développements d'idées, etc., provenant de travaux de recherche, de rapports, de livres, d'articles ou d'internet (sources externes), et de les intégrer dans son propre travail sans en mentionner la source.

- Le "plagiat" consiste à résumer l'idée originale d'un auteur, à s'appropriier son travail créatif en l'exprimant avec ses propres mots, sans citer la source (par omission ou intentionnellement).

- Le "plagiat" se produit lorsque l'on "paraphrase" ou modifie le texte d'un auteur en remplaçant ses mots par des synonymes, sans citer la source.

4.10.2. Les type ou formes du plagiat : Il y a diverses formes de plagiat, mais elles ont toutes un point commun : l'utilisation du travail d'autrui en le faisant passer pour le sien. Cependant, toutes ces méthodes de plagiat sont malhonnêtes et ne sont pas acceptables d'un point de vue éthique.

a-Le plagiat direct : Le plagiat direct est la forme la plus évidente de plagiat. Cela implique de prendre les idées ou le travail de quelqu'un d'autre et de les présenter comme les siennes, sans mentionner l'auteur. Même si on change ou on supprime quelques mots ici et là, si la structure et la majorité des mots restent les mêmes, il s'agit de plagiat direct. Cette forme de plagiat est considérée comme l'une des plus graves, car elle constitue clairement une violation du droit d'auteur.

b-L'achat du travail d'autrui : Ce type de plagiat consiste à engager quelqu'un pour écrire le mémoire à votre place, c'est du plagiat. Les mots ne sont pas les vôtres et sont donc considérés comme plagiés. Cela inclut également le fait de demander à un ami ou à un membre de la famille de faire le travail à votre place et de le soumettre sous votre nom.

c-L'auto-plagiat : L'auto-plagiat, également connu sous le nom de recyclage de contenu, se produit lorsque quelqu'un réutilise tout ou partie de son propre travail précédent sans l'indiquer clairement comme tel. Cela peut inclure la réutilisation de sections, de phrases ou même d'idées entières sans mentionner explicitement que cela

a déjà été publié ou soumis ailleurs. L'auto-plagiat est considéré comme une mauvaise pratique académique et éditoriale, car cela peut donner l'impression de présenter un travail original et nouveau, alors qu'il s'agit en réalité d'une duplication de contenu déjà existant. Il est essentiel de toujours indiquer clairement lorsqu'on réutilise son propre travail afin de respecter l'intégrité intellectuelle et de garantir la transparence dans la recherche et l'écriture.

d-La paraphrase sans citation : elle consiste à exprimer l'idée de quelqu'un d'autre avec ses propres mots. Cela permet d'intégrer facilement une théorie existante dans notre recherche. Cependant, même si la paraphrase est formulée avec ses propres mots, l'idée reste celle de quelqu'un d'autre. Par conséquent, il est important de toujours citer la source quand on paraphrase. Paraphraser n'est pas considéré comme du plagiat tant que les sources sont correctement citées. Cependant, cela devient du plagiat lorsque on lit différentes sources, sélectionne certains propos et les réécrit comme si c'étaient nos propres idées. Si les sources ne sont pas citées pour toutes les idées non originales mentionnées dans le mémoire, le plagiat est commis. Le plagiat accidentel est souvent causé par la paraphrase sans source, mais il est facile à éviter en citant correctement les différentes sources utilisées.

e-Le copier-coller : Le plagiat copier-coller est semblable à la paraphrase, mais avec une différence importante : il s'agit de copier et coller différents textes ensemble pour créer un nouveau texte, ce qui constitue du plagiat. Parfois, cela implique de reformuler certaines parties des textes originaux tout en conservant leur structure.

Ce type de plagiat demande un peu plus d'effort et est plus subtil que de simplement paraphraser une source. Cependant, les logiciels de détection de plagiat peuvent facilement repérer ce type de plagiat.

- Il existe une autre classification des formes du plagiat :

a-Le plagiat accidentel : se produit lorsque quelqu'un utilise involontairement le travail, les idées ou les mots d'une autre personne sans citer correctement la source. Cela peut se produire par négligence, manque de connaissances sur les règles de citation ou confusion sur la manière de paraphraser correctement. Dans de tels cas, la personne n'a pas l'intention délibérée de tromper ou de voler le travail d'autrui, mais

elle commet quand même une infraction au droit d'auteur. Il est important de prendre des mesures pour éviter le plagiat accidentel en apprenant les bonnes pratiques de citation et en utilisant des outils de détection de plagiat pour vérifier le travail avant de le soumettre.

b-Le plagiat intentionnel : Il fait référence à l'acte délibéré de copier ou de voler le travail, les idées, les mots ou les créations d'autrui sans donner le crédit approprié à l'auteur original. Cela signifie que la personne qui commet un plagiat intentionnel est consciencieuse de son acte et choisit préférentiellement de présenter le travail d'autrui comme le sien, sans aucune mention ou citation appropriée.

Le plagiat intentionnel peut prendre différentes formes, telles que la copie directe d'un texte sans guillemets ni attribution, la paraphrase d'un texte sans citer la source, la reprise d'idées d'autrui sans donner le crédit approprié, ou même la soumission du travail d'un autre étudiant comme étant le sien.

Il est important de noter que le plagiat intentionnel est considéré comme une violation de l'éthique académique et est sévèrement sanctionné dans la plupart des établissements d'enseignement. Les conséquences peuvent inclure des sanctions académiques telles qu'une note réduite, l'échec du travail, voire des sanctions disciplinaires plus graves, selon les politiques de l'établissement.

Pour éviter le plagiat intentionnel, il est essentiel de toujours citer les sources appropriées lors de l'utilisation du travail, des idées ou des mots d'autrui, en utilisant des références bibliographiques, des guillemets et des citations. Il est également recommandé d'utiliser des outils de détection de plagiat pour vérifier si le travail est original et ne contient pas de contenu plagié.

c-Le cyber plagiat : également connu sous le nom de plagiat en ligne ou de plagiat numérique, il fait référence à l'acte de copier, voler ou utiliser le contenu d'autrui sans autorisation appropriée à l'aide d'outils et de ressources numériques disponibles sur Internet. Cela peut inclure la reproduction directe de textes, d'images, de vidéos ou d'autres créations, ainsi que la paraphrase ou la modification du contenu original sans attribution adéquate.

Le cyberplagiat peut se produire dans divers contextes, tels que les travaux académiques, les publications en ligne, les médias sociaux, les sites web, etc. Avec la facilité d'accès à l'information en ligne, il est devenu plus facile pour les individus de copier et de voler le travail d'autrui sans être détectés.

Il est important de noter que le cyber plagiat est considéré comme une violation de l'éthique et du droit d'auteur. Les conséquences peuvent inclure des sanctions académiques, des poursuites légales, des dommages à la réputation et une perte de confiance dans les travaux d'une personne.

Pour éviter le cyber plagiat, il est essentiel de respecter les principes de l'éthique académique et du droit d'auteur en citant correctement les sources, en attribuant le crédit aux auteurs originaux et en utilisant des outils de vérification de plagiat pour s'assurer que le contenu est original et ne contient pas de matériel plagié.

4.10.3. Le plagiat d'un point de vue juridique :

Dans la préparation de leur mémoire, les étudiants en Master doivent respecter les principes éthiques de la recherche, en particulier en ce qui concerne la prévention et la lutte contre le plagiat. Il est important de rappeler que le plagiat, tel que défini dans l'arrêté n° 1082 du 27 décembre 2020, fait référence à toute falsification de résultats ou fraude revendiquée dans des travaux scientifiques.

Lors de la rédaction de leur mémoire, les étudiants doivent se conformer aux dispositions de l'arrêté mentionné ci-dessus , qui établit les règles concernant la prévention et la lutte contre le plagiat. Cet arrêté définit le plagiat comme toute pratique de falsification de résultats ou de fraude revendiquée dans des travaux scientifiques ou toute autre publication scientifique ou pédagogique, qu'elle soit réalisée par un étudiant, un enseignant-chercheur, ou toute autre personne impliquée.

4.10.4. : Les différents actes de plagiat selon la législation algérienne :

Selon la législation algérienne, les différents actes de plagiat comprennent :

1. La reproduction intégrale ou partielle d'un travail sans citer correctement les sources ou sans obtenir l'autorisation préalable de l'auteur original.
2. La paraphrase ou la réécriture d'un travail existant sans indiquer clairement qu'il s'agit d'un travail déjà publié.

3. L'utilisation d'idées, de concepts, de données ou de résultats d'une autre personne sans attribution appropriée.
4. La présentation d'un travail comme étant le sien alors qu'il a été réalisé par quelqu'un d'autre.
5. La falsification ou la fabrication de résultats ou de données dans le but de tromper ou de présenter des informations incorrectes.
6. La réutilisation de son propre travail précédent sans l'indiquer explicitement comme tel (l'auto-plagiat).

Il est important de noter que la législation algérienne prévoit des sanctions pour ces actes de plagiat, notamment l'annulation de la soutenance ou le retrait du titre acquis.

4.10.5. Les sanctions contre le plagiat selon la législation algérienne :

En plus des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur, notamment celles énoncées dans l'arrêté n°371 du 11 juin 2014, qui établit la création, la composition et le fonctionnement des conseils de discipline au sein des établissements d'enseignement supérieur, tout acte de plagiat tel que défini à l'article 3 de l'arrêté n°1082 du 27 décembre 2020, en relation avec les travaux scientifiques et pédagogiques requis pour les étudiants dans les mémoires de licence, de master, et les thèses de doctorat, que ce soit avant ou après la soutenance, expose son auteur à l'annulation de la soutenance ou au retrait du titre acquis.

4.10.6. Modalités de prévention contre le plagiat :

Pour éviter le plagiat, il est essentiel de suivre certaines pratiques :

- Citer correctement toutes les sources utilisées, qu'il s'agisse de textes, d'images, de données ou d'autres éléments provenant de travaux de recherche, de livres, d'articles ou d'internet.
- Utiliser des guillemets ou une variation typographique pour indiquer les citations directes et éviter de s'appropriier les mots exacts d'un auteur sans les attribuer.
- Paraphraser de manière appropriée en reformulant les idées d'un auteur avec ses propres mots, tout en mentionnant la source originale.

- Faire preuve de rigueur et de précision dans la recherche et la collecte d'informations, en notant soigneusement les sources utilisées.
- Utiliser des outils de vérification de similarité pour s'assurer que le travail ne contient pas de passages plagiés.
- Consulter les directives et les politiques de l'institution ou de l'organisation concernant le plagiat et suivre leurs recommandations.
- Développer ses compétences en matière de rédaction et de recherche pour être en mesure de produire des travaux originaux et crédibles.

Conclusion :

Le travail universitaire appelle plusieurs compétences et une rigueur exemplaire. Nous avons, essayé de proposer l'essentiel de cette matière afin d'amener les étudiants à rédiger des mémoires de fin d'études.

Ce document permettra, nous l'espérons, de dédramatiser la rédaction du mémoire réputée « difficile » chez les étudiants de master de français. Est-il besoin d'ajouter que ce photocopié n'est pas définitif et que nous accueillons avec intérêt et gratitude les critiques et suggestions que voudront bien nous adresser ses utilisateurs.

Références bibliographiques :

AKTOUF O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Presses de l'Université du Québec.

ARNAUD, G., SALA.F., (1996). *Conseils pour la rédaction et la présentation d'un rapport ou d'un mémoire*, ED. Groupe CERAM, Nice-Côte d'azur.

BEAUD M. (1988), *L'art de la thèse - Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, La Découverte. BERTRAND

BASCHWITZ M. (2010). *Comment me documenter ? Guide pratique à l'usage des formateurs, des enseignants et des étudiants*, Bruxelles, De Boeck,

BOUTILLIER S, UZUNIDIS D. (2008). *Mémoire et rapport de stage : méthodologie approfondie*.

BRETTI, N. (2012). *Le mémoire de master vite fait bien fait*, Paris, Editions du palio.

CALLENS, E.O., (1994). *Comment peaufiner mon mémoire (...)*, Ed. Univ paper international, Kortrijk.

CAMUS B. (1989). *Rapports de stages et mémoires*, Paris, Les Editions d'Organisation. CEFAÏ D. (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

CASTELLANOS, M. et al. (2012). *La recherche d'information et le travail documentaire*. France : Nathan.

CISLARU, G, CLAUDEL, C., VLAD, M. (2013). *L'écrit universitaire en pratique*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.

CONSTANT A-S., LEVY A. (2010). *Réussir mémoires et thèses : les différentes étapes de réalisation de votre mémoire en 3 phases, de l'exploration du sujet à la soutenance orale*. Paris : Gualino-Lextenso éditions. (Mémentos LMD)

DORSELAER, J., (1980). *Méthodologie pour réaliser un travail de fin d'études*, Bruxelles, Ed. du CRID.

DUMEZ H. (2011). *Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ?* Le Libellio d'Aegis, 7(2), 15-27. Récupéré sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00657381>

ECKENSCHWILLER, M. (1994). *L'écrit universitaire*, Paris, Editions d'Organisation.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE MANAGEMENT (2021). *Guide du mémoire de fin d'études*, Koléa (Algérie).

FRAGNIERE J. P. (2009), *Comment réussir un mémoire*, Paris, Dunod.

GREUTER, M, LEROY-TERQUEM, É (2012). *Bien rédiger son mémoire ou son rapport de stage*. Paris : L'Étudiant. Broché.

JUCQUOIS, G., (1989). *Rédiger, présenter, composer, l'art du rapport et du mémoire*, Bruxelles, Ed. De Boek Wesmail.

KALIKA M. (2016). *Le mémoire de master*, 4ème édition, Dunod.

LEBARON F (2006), *L'enquête quantitative en sciences sociales, Recueil et analyse des données*, Broché.

MAYS, N., POPE, C. (1995), « Qualitative Research: Rigour and qualitative research », *BMJ*, 311(6997), pp. 109-112.

LEFORT, G., (1990). *Savoir se documenter*, Paris, Editions d'Organisation.

LENOBLE-PINSON, M., *La rédaction scientifique*, Bruxelles, Ed. De Boek Université.

PELACCIA T(2019), *Comment réussir son mémoire ? 50 questions/réponses*, De Boeck. POCHETB.,

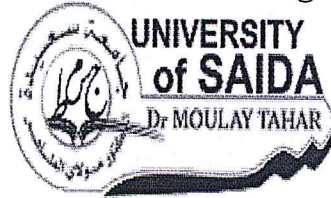
TIOUIDIOUINE. A (2017). Avant –projet de mémoire de master : contenus et normes formelles. Communication donnée à l'Université de Tiaret lors du First Symposium on Research Methodolog 'Doing Research: Bridging Theory with Practice, 19-20 December 2017. Disponible à partir du lien : <https://masterfleicpc.jimdofree.com/avant-projet-et-m%C3%A9moire-master/>

Annexes

Annexe 1 : modèle d'une page de garde.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Saida Dr. Moulay Tahar
Faculté des Lettres, des langues et des Arts
Département des lettres et langue française



Mémoire

En vue de L'obtention du diplôme de master en langue française

Option : Didactique et langues appliquées

Thème

.....

Réalisé et présenté par :

.....

Sous la direction de :

.....

Soutenu le ../.../.....devant

le jury composé de :

Président :

Examineur :

Le rapporteur :

Année Universitaire : 2021/2022

Annexe 2 : Modèle d'un sommaire

RÉSUMÉ	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE OU TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL	P
1.....	P
2.....	P
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE	p
1.....	P
2.....	P
CHAPITRE III : RÉSULTATS ET DISCUSSIONS	p
1.....	P
2.....	P
CONCLUSION	P
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	P
ANNEXES	P

Annexe 3 : modèle d'une table des matières

RÉSUMÉ.....	i
LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES FIGURES	iii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL	P
Introduction partielle.....	p
1.1.....	P
1.2.....	P
Conclusion partielle.....	P
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE.....	P
Introduction partielle.....	P
2.1.....	P
2.2.....	P
Conclusion partielle.....	P
CHAPITRE III : RÉSULTATS ET DISCUSSIONS.....	P
Introduction partielle.....	P
3.1.....	P
3.2.....	P
Conclusion partielle.....	P
CONCLUSION GENERALE.....	P
BIBLIOGRAPHIE.....	P
ANNEXES.....	P
TABLE DES MATIERES.....	P

N.B. Ces modèles du sommaire et de la table des matières sont proposés à titre indicatif, le contenu et le nombre des chapitres sont laissés à l'appréciation de l'encadreur.

Annexe 4 : Modèle de références bibliographiques :

Ouvrages :

Bergmann, J. & Sams, A. (2014). *La Classe inversée*. Québec : Editions Reynald Goulet inc. Collection « *Technologie de l'éducation* ».152pages.

Articles de revues :

Boukhannouche, L., (2016) : « La langue française À l'université algérienne : changement de statut et impact », *Carnets Revue électronique d'études françaises de l'APEF* [En ligne], Deuxième série - 8 | 2016, pages 1à 14, mis en ligne le 30 novembre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/carnets/1895> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/carnets.1895>(consulté le 02/03/2022)

Article d'ouvrage :

Lebrun , M., Gilson, C & Goffinet C,(2017). « Vers une typologie des classes inversées ,Contribution à une typologie des classes inversées : éléments descriptifs de différents types, configurations pédagogiques et effets », *Education & Formation – e-306*, Décembre – 2016,p126.146.En ligne :<http://revueeducationformation.be/>(consulté le05/06/2022)

Dictionnaires :

CUQ J-P, (2003). *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*, CLE international, Paris.

Sitographie ou webographie :

Lebrun M, (2018) : « apprendre autrement, la classe inversée » : <https://www.pointculture.be/magazine/articles/focus/apprendre-autrement-la-classe-inversee> (consulté le 25/02/2022)

Annexe 5 : Modèle de calendrier de travail (indicatif)

Types de travail	Activités	Temps approximatif
Travail préparatoire : a-Phase de construction de l'objet d'étude b-Phase de méthodologie	-Choix du sujet. -Recherche documentaire. -Problématique, hypothèses, plan de travail -choix des méthodes de recueil des données et leur traitement.	20% (Octobre/novembre)
Travail d'information : Phase de traitement et d'analyse des données	-Collecte des données. -Analyse des données.	40%(janvier/février)
Travail de rédaction	-Rédaction des différents chapitres. -Révision et correction. -Bibliographie	40%(février/mai)

Annexe 6 : Modèle d'une grille d'évaluation d'un mémoire

Critères d'évaluation	Note
Forme /	
Présentation d'ensemble du document écrit	
Introduction, transition, conclusion	
Mise en page, schémas, tableaux	
Orthographe, ponctuation	
Bibliographie	
Annexes	
Contenu	
Définition des objectifs	
Méthodologie	
Collecte des données	
Traitement des données	
Analyse et interprétation des résultats	
Soutenance	
Diapositives	
Présentation orale	
Réponses aux questions, remarques, critiques	



Table des matières :

Introduction :	8
Volet 1. Notions générales sur la recherche universitaire	10
1.1.La recherche universitaire :	11
1.1.1. Objectifs de la recherche :	11
1.1.2. Comment concevoir une recherche ?	12
1.2. Le mémoire :	13
1.2.1. Définition :	13
1.2.2. Objectifs d'un mémoire :	13
1.3.Le projet :	14
1.4. L'avant-projet de mémoire :	15
1.5. Qu'est-ce qu'une technique, méthode et méthodologie ?	15
1.5.1. La technique de recherche :	15
1.5.2. La méthode de recherche	15
1.5.3. La méthodologie de recherche	16
1.5.4. Différences clés entre méthode et méthodologie	16
Volet 2 .Le processus de la recherche universitaire	19
2.1. Le choix du directeur de la recherche	20
2.1.1. Les fonctions du directeur de recherche :	20
2.2. Le thème : comment le choisir ?	21
2.3. Définir son sujet	22
2.3.1. Le sujet:	22
2.3.2. Quelques types de sujets de mémoire	23
2.3.3. Exemples de sujets (titres) :	24
2.3.4. Pourquoi faut-il définir aussi précisément un sujet ?	25
2.4.Définir sa problématique et ses hypothèses	25
2.4.1. Définition de la problématique:	25
2.4.2. Exemple d'une problématique:	26



2.4.3. Les éléments constitutants d'une problématique	27
2.4.4. Une aide à préciser la(les) problématique(s) de recherche	28
2.5. L'hypothèse de recherche.....	29
2.5.1. Définition :	30
2.5.2. Exemple d'une hypothèse :	30
2.5.3. Applications :	31
2.5.4. Corrigé :.....	31
2.6. Le calendrier du travail et le plan de la rédaction	32
2.6.1. Le plan du travail.....	32
2.6.2. Le plan de la rédaction :	33
2.7. Le corpus	34
2.7.1. Les méthodes de recueil de données	34
2.7.2. Les critères de choix du corpus	35
2.7.3. Du recueil des données à l'identification des outils d'analyse	35
2.7.4. Applications : après la lecture de ce fragment, remplissez le tableau suivant : ..	37
2.7.5. Corrigé.....	38
Volet 3. Structure d'un mémoire de master	40
3.1. La page de garde ou page de titre :	41
3.2. Les pages préliminaires :	44
3.2.1. Les remerciements :	44
3.2.2. La (les) dédicace(s) :	44
3.2.3. Le résumé et les mots clés traduits en trois langues : (français, arabe et anglais) :	45



3.3. Sommaire ou la table des matières :.....	46
3.3.1. Le sommaire :.....	47
3.3.2. La table des matières :.....	47
3.4. Le corps du mémoire :.....	47
3.5. Parties de la fin :.....	47
3.5.1. Bibliographie : un outil de recherche.....	47
3.5.1.1. Constituer une bibliographie :.....	47
3.5.1.2. Le mode de présentation générale :.....	48
3.5.1.3. L'étendue :.....	48
3.5.1.4. La présentation :	49
3.5.1.5. Exemples de présentation :.....	49
3.5.1.6. La bibliographie automatique :	51
3.5.2. Listes des figures (illustrations) et des tableaux :	52
3.5.3. Annexes :.....	52
3.6. Le corps du mémoire :.....	52
3.6.1. La structure classique :.....	52
3.6.1.1. Introduction générale :	53
3.6.1.2. Les composantes d'une introduction :.....	54
Volet 4. Quelques conseils de rédaction et de présentation du mémoire.	75
4.1. Emploi des pronoms.....	76
4.2. Passivation.....	77
4.3. Localisation par deixis	77
4.4. Emploi des temps verbaux	77
4.5. Modalités et subjectivité.....	79
Conclusion :	96



Références bibliographiques :	97
Annexes	99
Annexe 1 : modèle d'une page de garde.....	100
Annexe 2 : Modèle d'un sommaire	101
Annexe 3 : modèle d'une table des matières	102
Annexe 4 : Modèle de références bibliographiques :	102
Table des matières :	106

